



**Stratégie sur la santé des végétaux et
des animaux pour le Canada :**
**Progrès, impact et orientations futures
pour la santé et le bien-être des animaux**

Préparé pour Santé animale Canada par ACER Consulting
juillet 2022

SANTÉ ANIMALE
CANADA





Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada : Progrès, impact et orientations futures pour la santé et le bien-être des animaux

Préparé pour :

Melanie Barhaml
Directrice générale
Santé animale Canada

Colleen McElwain
Directrice des opérations et de la santé animal
Santé animale Canada

Préparé par :

Steven Roche
Directeur et consultant principal
ACER Consulting

Julia Saraceni
Associée de recherche
ACER Consulting

Carlee Wright
Associée de recherche et responsable créative
ACER Consulting

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| INTRODUCTION | 4 |
| La stratégie sur la santé des végétaux et des animaux | 4 |
| Le besoin de reddition de comptes et d'évaluation | 4 |
| MÉTHODE | 5 |
| Groupe de travail sur la SSVA | 5 |
| examen de la documentation et cadre d'évaluation | 5 |
| Forum annuel | 5 |
| Entretiens avec des partenaires en santé des animaux | 6 |
| RESULTS | 8 |
| Opinions sur la SSVA : compréhension, concordance, valeur et influence | 8 |
| Compréhension et implication | 8 |
| Concordance, valeur et influence | 8 |
| Priorités antérieures et réussites | 9 |
| Mesures et interventions d'urgence | 10 |
| Surveillance et contrôle des maladies | 14 |
| Biosécurité | 17 |
| Programmes d'assurance de la qualité | 20 |
| Bien-être animal et codes de pratiques | 23 |
| Une seule santé | 26 |
| Utilisation et intendance des antimicrobiens et résistance antimicrobienne | 29 |
| Leçons de la COVID-19 | 32 |
| Priorités et objectifs futurs | 33 |
| Mesures et interventions d'urgence | 33 |
| Bien-être animal, assurance de la qualité et codes de pratiques | 33 |
| Une seule santé et Un seul bien-être | 34 |
| Utilisation et intendance des antimicrobiens et résistance antimicrobienne | 34 |
| Problèmes de capacité et pénuries de personnel en milieu vétérinaire | 34 |
| Longévité de l'industrie et durabilité écologique | 35 |
| Changements climatiques | 35 |
| UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AVENIR | 36 |
| Occasions à saisir et leçons retenues | 36 |
| Coordination | 36 |
| Collaboration | 36 |
| Communication | 37 |
| Quelle est la suite des choses pour la SSVA? | 37 |
| Vision pour santé animale canada et champs d'action pour la SSVA | 37 |
| Coordination à l'aide de partenariats | 38 |
| Un système fondé sur la prévention et défendu à l'aide d'une intervention et d'un rétablissement efficaces | 38 |
| Collecte, analyse et échange de renseignements | 38 |
| Favoriser les comportements désirés | 38 |
| Illustrer comment la SSVA aborde les défis au Système | 38 |
| ANNEXE | 39 |

SOMMAIRE

CONTEXTE. La Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) a été élaborée en 2017 par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) afin de guider la réalisation des buts et objectifs en matière de santé des végétaux et des animaux au Canada. L'élaboration de la SSVA a été dirigée par l'ACIA, mais le document est considéré comme ayant été élaboré conjointement par un vaste éventail de partenaires canadiens (voir les Remerciements). Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE), aujourd'hui Santé animale Canada (SAC), a eu pour tâche de coordonner la communication d'informations sur les aspects de la SSVA liés à la santé des animaux. Pour l'appuyer dans ce travail, SAC a retenu les services d'ACER Consulting, qui a évalué l'influence de la SSVA sur les progrès, les réussites et les difficultés rencontrées en santé animale au cours des cinq dernières années. Cette évaluation a compris des entretiens avec le personnel de SAC, les groupements de producteurs et les partenaires de l'industrie, le monde de la recherche et de l'enseignement et les représentants des organismes gouvernementaux concernés.

PARTICIPATION DES ORGANISATIONNELLE DANS LA SSVA. En tout, 23 organismes de santé animale ont été interviewés à l'aide d'un protocole d'entretien semi-directif. Les personnes interrogées considèrent dans l'ensemble que leurs obligations envers la SSVA sont limitées ou qu'elles ne leur ont pas été bien communiquées. La plupart des principaux groupements de producteurs ont été consultés durant l'élaboration de la Stratégie, mais jugent que depuis, leur implication est limitée, et que leurs rôles en lien avec la SSVA et les attentes à cet égard, au-delà de la consultation initiale, ne sont pas clairs. Ces groupements demandent d'être consultés plus avant et de devenir membres de SAC pour favoriser un engagement plus concret dorénavant. Plusieurs personnes interrogées ont indiqué que la SSVA n'a influencé ni leur orientation stratégique générale, ni leurs priorités, ni leurs buts. D'autres considèrent que la SSVA a été utile à la santé et au bien-être des animaux au Canada, car elle a offert une vision cohérente des buts et des objectifs communs à toutes les industries animales. Quels que soient leurs sentiments à l'égard de la SSVA, les personnes interrogées ont catégoriquement fait savoir que bien que la majorité des activités, des progrès et des réussites des dernières années ne puissent pas être directement imputées à la SSVA en soi, la Stratégie aborde généralement les principaux aspects sur lesquels l'industrie et le gouvernement travaillent déjà et auxquels ils accordent la priorité.

PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES. Lorsque nous avons demandé aux personnes interrogées de décrire les principales priorités de leurs organismes sur le plan de la santé et du bien-être des animaux, les thèmes le plus souvent mentionnés ont été les mesures et interventions d'urgence, la surveillance et le contrôle des maladies, la biosécurité, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'assurance de la qualité, la réalisation des priorités en matière de bien-être animal, le soutien à l'élaboration et à la révision des codes de pratiques, les approches Une seule santé et Un seul bien-être, ainsi que l'intendance et l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne. Les entretiens ont aussi porté sur la façon dont les répondants ont géré la pandémie de COVID-19. L'impact de la pandémie n'est pas passé inaperçu dans les industries agricoles du Canada, et différents organismes ont réagi à la crise de différentes façons. Certains groupes ont éprouvé de lourdes pertes et traversé de dures épreuves, mais d'autres ont pu surmonter ces obstacles et prospérer.

L'UTILISATION FUTURE DE LA SSVA. Au sujet de l'avenir de la SSVA, les sentiments exprimés par les acteurs indiquent dans l'ensemble que bien que la Stratégie présente une perspective générale très utile pour la santé des animaux au Canada, son utilité est peut-être limitée, car elle ne propose pas de mesures à prendre pour aider les groupes de l'industrie à atteindre leurs buts en tant qu'organismes. Lorsque nous leur avons demandé quels étaient leurs axes prioritaires d'intervention pour l'avenir, les participants ont indiqué que leurs axes antérieurs étaient toujours pertinents. Par contre, ils ont aussi indiqué en avoir ajouté d'autres, comme de trouver des solutions au manque de capacité vétérinaire et aux pénuries de main-d'œuvre, de favoriser la durabilité de l'industrie et de se préparer aux impacts des changements climatiques pour pouvoir y résister. Pour Santé animale Canada, cela représente une occasion d'énoncer clairement les priorités futures et les buts organisationnels en tirant des leçons des difficultés associées à la SSVA, et peut-être d'aider l'industrie, le gouvernement et le monde de la recherche et de l'enseignement à cocréer et à opérationnaliser un plan stratégique commun. Les organismes, en particulier, jugent que SAC pourrait être un organe directeur et une force d'organisation qui assure la coordination, la collaboration et la communication entre les groupes de l'industrie, les organismes gouvernementaux et les acteurs concernés. Pour sa planification d'avenir, SAC est vivement encouragée à harmoniser ses buts stratégiques avec les champs d'action restants de la SSVA, en tenant compte des possibilités d'améliorations cernées dans le présent rapport.



INTRODUCTION

LA STRATÉGIE SUR LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX

La santé des végétaux et des animaux est la base d'un système alimentaire sûr et résilient et contribue à la santé globale de l'environnement, des gens et de l'économie. Élaborée en 2016, [la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux \(SSVA; la Stratégie\)](#) est l'un des principaux extraits du Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada. Elle a été créée afin de proposer une vision collective pour la santé des végétaux et des animaux au Canada et de prévenir et d'atténuer les risques pour ces ressources indispensables dans un monde en évolution rapide.

En consultation avec des partenaires de l'industrie, du monde de la recherche et de l'enseignement et du gouvernement (fédéral, provincial, territorial), la SSVA a défini trois objectifs axés sur les résultats:

1. Le Canada possède les renseignements et la sensibilisation nécessaires pour appuyer une gestion des risques axée sur l'avenir et des décisions fondées sur des données probantes;
2. Le Canada possède un système complet, efficace et intégré qui prévient et qui gère de manière proactive les risques liés à la santé des végétaux et des animaux;
3. Le Canada possède un système de santé des végétaux et des animaux solide et sensible qui appuie la croissance économique et la compétitivité des produits canadiens sur le marché.

En plus de ces objectifs primordiaux, la SSVA se fonde sur un ensemble de principes

LE BESOIN DE REDDITION DE COMPTES ET D'ÉVALUATION

Dès sa mise en route, le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (**CNSBEAE**; le Conseil) a eu pour tâche d'assurer la coordination des progrès du Canada en lien avec le volet « santé des animaux » de la SSVA et d'en rendre compte. Il importe d'évaluer et de communiquer les progrès de la SSVA pour en comprendre les réussites, les difficultés et les possibilités futures d'améliorer les stratégies et la collaboration en matière de santé des végétaux et des animaux au Canada.

Plus récemment, le CNSBEAE a travaillé en concertation avec des partenaires du gouvernement et de l'industrie pour devenir [Santé animale Canada \(SAC\)](#), un organisme de collaboration public-

privé qui joue un rôle de coordination dans la gestion de la santé des animaux au Canada. La création de SAC montre l'importance d'avoir des cadres de reddition de comptes et d'évaluation robustes pour éclairer les nouvelles initiatives, décrire la concordance entre la SSVA et SAC et ajouter de la valeur aux initiatives à venir. Ainsi, les objectifs du présent rapport sont de :

1. Présenter une vue d'ensemble des progrès réalisés par la SSVA jusqu'à maintenant en lien avec les animaux, dont l'interprétation et les perceptions de la valeur et de l'utilité de la SSVA par les organismes;
2. Souligner les réussites et les priorités organisationnelles (passées et futures);
3. Décrire les lacunes, les possibilités et la suite des choses pour la SSVA et pour SAC



ACCENT SUR LA PRÉVENTION



EFFICACITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE



DÉMARCHE ADAPTATIVE FONDÉE SUR LES DONNÉES PROBANTES ET LES RISQUES



RESPONSABILITÉ PARTAGÉE



COLLABORATION, PARTAGE ET TRANSPARENCE

Figure 1. Principes directeurs de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux

MÉTHODE

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SSVVA

Il a été demandé aux représentants et aux membres de SAC de former un groupe de travail pour guider et appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et la reddition de comptes du projet. Le groupe comprenait : Colleen McElwain (ICSA/SAC); Jim Fairles (ACMV/LSA); Luc Marchand (AAC); Patti Negrave (AAC); Martin Appelt (ACIA); Jeff Wichtel (CVO); Marina (Nina) von Keyserlingk (présidente, UBC, nommée en avril 2022); Keith Lehman (MVC de l'Alberta); Cheryl Schroeder (PLC); Lorne Jordan (ACIA).

Les membres de l'équipe d'ACER Consulting ont rencontré périodiquement le groupe de travail entre novembre 2021 et juin 2022. Nous avons demandé aux membres du groupe de se prononcer sur la conception et la méthode du projet, de fournir une mise en contexte et des indications sur la Stratégie, d'aider à repérer les organismes pertinents et leurs principaux représentants pour participer aux entretiens, de relire le protocole d'entretien, les rapports d'étape, les rapports préliminaires et le rapport final et d'aider l'équipe de projet au besoin.

EXAMEN DE LA DOCUMENTATION ET CADRE D'ÉVALUATION

Un examen des documents clés du CNSBEAE a été mené pour éclairer l'élaboration du cadre d'évaluation de la SSVVA. Voici plus précisément les documents qui ont été examinés :

- [Série de documents de la SSVVA](#)
- [Versions de 2009 et de 2020 de la Stratégie NSBEAE](#)
- [Rapport annuel 2020 du CNSBEAE](#)
- [Divisions](#) et [chantiers](#) du Conseil : SCSSA, CNSAE, GUSA, CEG-PPA, CLT
- [Projet pilote/infographie du CNSBEAE en 2020](#)
- [Mission et vision, rapports d'étape, inventaire/analyse des lacunes](#) de SAC

En plus de l'examen de la documentation, nous avons mené six entretiens en profondeur avec des représentants de : 1) Santé animale Canada/l'Association canadienne des éleveurs

de bovins; 2) l'Agence canadienne d'inspection des aliments; 3) le bureau du médecin vétérinaire en chef de l'Alberta; 4) Agriculture et Agroalimentaire Canada; 5) Santé animale Canada/le Conseil canadien du porc; et 6) l'Institut canadien de la santé animale. Nous reconnaissons que le fait de ne pas avoir mené d'entretien avec un organisme canadien de plus petite taille représente une contrainte, car la participation d'un petit organisme dès le départ aurait pu avoir une influence sur le processus d'entretien ultérieur. Les entretiens avec les acteurs du milieu ont servi à éclairer la conception du cadre et à solliciter leurs commentaires avant le parachèvement du cadre et le processus d'entretien officiel. À la suite des discussions avec les acteurs susmentionnés, l'équipe d'ACER a créé un plan pour évaluer les progrès réalisés en santé des animaux depuis l'élaboration de la SSVVA. À la lumière d'un examen des documents préexistants, des entretiens avec les acteurs et de discussions au sein de l'équipe, un cadre d'évaluation fondé sur des données qualitatives a été proposé. Ce cadre a nécessité des entretiens avec 42 acteurs clés de l'industrie repérés par SAC, un protocole d'entretien détaillé approuvé à la fois par l'équipe d'ACER et le groupe de travail sur la SSVVA, ainsi que l'analyse approfondie des données des entretiens.

Le cadre parachévé s'articule autour de cinq pôles : 1) la connaissance de la SSVVA chez les répondants, l'implication de leurs organismes dans l'élaboration de la Stratégie et l'utilité de la Stratégie pour éclairer les activités organisationnelles; 2) les priorités et réussites organisationnelles liées à la santé et au bien-être des animaux au cours des quatre années précédentes; 3) les impacts de la COVID-19; 4) les approches Une seule santé/Un seul bien-être; et 5) les priorités futures et leur concordance avec celles de SAC.

Par la suite, deux stratégies complémentaires ont été mises en œuvre pour mener l'évaluation. La première a consisté à explorer les opinions des partenaires sur la SSVVA exprimées lors du Forum annuel de SAC. La seconde a consisté à mener des entretiens en profondeur semi-directifs avec des partenaires canadiens en santé des animaux.

FORUM ANNUEL

Le 23 novembre 2021, SAC a présenté la deuxième séance de son [forum annuel](#) en collaboration avec [ACER Consulting](#). La séance de trois heures a eu lieu virtuellement; elle s'est appuyée sur la première séance du Forum 2021 en faisant le point sur les principales activités de santé et de bien-être des animaux au Canada et en décrivant le [projet sommaire pour la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux \(SSVA\)](#). Les plus de 100 participants ont aussi pris part à des discussions

dirigées pour éclairer la planification stratégique et la suite des choses pour la santé et le bien-être des animaux au Canada. La séance visait spécifiquement à :

1. S'appuyer sur la première séance en soulignant ce qui trouve écho au Canada d'après les présentations des partenaires internationaux
2. Faire le point sur la SSVA, Santé animale Canada (**SAC**) et le projet d'évaluation du Conseil
3. Demander aux partenaires canadiens des milieux de la recherche et de l'enseignement, du gouvernement et de l'industrie de décrire 1) certains des principaux impacts et succès des 4 premières années de la SSVA et 2) certains des principaux défis et possibilités des 5 prochaines années

Avant de participer au Forum, les délégués ont eu la possibilité de répondre à un sondage pour obtenir leur profil démographique et connaître leurs priorités des 4 dernières années et leurs objectifs futurs en matière de santé et de bien-être des animaux. Le sondage a été disponible pendant 2 semaines, et 55 personnes y ont répondu. D'autres occasions de participation et de discussion ont été offertes pendant le Forum lors de réunions dirigées en petits groupes.

ENTRETIENS AVEC DES PARTENAIRES EN SANTÉ DES ANIMAUX

En collaboration avec le groupe de travail sur la SSVA, nous avons repéré 38 organismes/groupes du gouvernement et de l'industrie dotés d'un mandat en santé et bien-être des animaux pour participer au projet (**tableau 1**). Les principaux représentants de chaque groupe ont été identifiés, et à partir de janvier 2022, ont été contactés par courriel et invités à participer aux entretiens par la directrice générale du CNSBEAE. Les invitations contenaient des renseignements sur le but des entretiens et sur le contexte du projet et de la Stratégie, ainsi que la liste des questions à poser durant les entretiens afin de déterminer les meilleurs contacts à interviewer dans chaque organisme (**annexe 1**). La liste des questions a été dressée d'après l'examen de la documentation, puis vue et approuvée par le groupe de travail sur la SSVA avant la mise en œuvre (**annexe 2**).

Les entretiens ont été menés virtuellement par Zoom par deux membres de l'équipe d'ACER Consulting et ont duré environ une heure. Des notes détaillées ont été prises par un membre de l'équipe d'ACER pendant que l'autre menait l'entretien. Les entretiens n'ont pas été filmés ni enregistrés. Outre la

rétroaction qualitative recueillie, les personnes interrogées ont été invitées à fournir tout autre document (rapports annuels, sites Web publics, etc.) pouvant étoffer le contexte et fournir d'autres éléments permettant de mieux comprendre les points de vue exprimés durant les entretiens. Après chaque entretien, les deux membres de l'équipe d'ACER en ont fait un bilan, ont discuté des points les plus marquants de chaque grande section de l'entretien et ont brièvement décrit les ressemblances et les différences entre les réponses obtenues et celles des entretiens précédents.

Environ à mi-parcours de la période des entretiens, le groupe de travail sur la SSVA a reçu un rapport d'étape de l'équipe d'ACER. Durant la présentation de ce rapport, le groupe devait déterminer si les entretiens avaient produit de nouveaux thèmes, idées ou concepts ou si les grandes catégories abordées par les personnes interrogées étaient généralement les mêmes. Étant entendu qu'un point de saturation avait été atteint dans les données et qu'aucun thème radicalement différent ne se dégageait des entretiens, il a été décidé de ne pas procéder aux entretiens restants. L'équipe a contacté chaque organisme n'ayant pas encore participé à un entretien et lui a demandé s'il voulait encore y participer; 3 autres organismes ont préféré être inclus, et 15 ont choisi de ne pas être interviewés. Les résultats présentés ici sont donc fondés sur les 23 entretiens menés. Notons que les entretiens menés n'ont pas été sélectionnés selon la priorité de l'organisme, mais plutôt selon les disponibilités des participants.

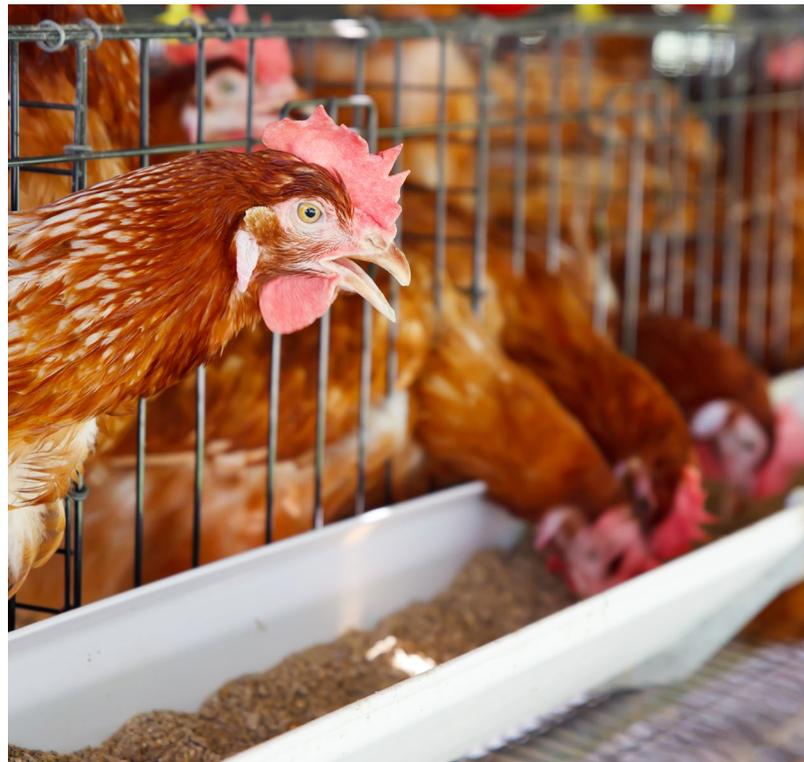


Tableau 1 : Liste des acteurs consultés pour l'évaluation et l'élaboration de la Stratégie, des acteurs officiellement interviewés et des acteurs qui n'ont pas été interviewés en raison du changement de portée du projet.

| Acteurs initialement consultés pour l'évaluation et l'élaboration de la Stratégie | |
|---|---|
| 1 | Santé animale Canada/Association canadienne des éleveurs de bovins |
| 2 | Agence canadienne d'inspection des aliments |
| 3 | MVC de l'Alberta |
| 4 | Agriculture et Agroalimentaire Canada |
| 5 | Santé animale Canada/Conseil canadien du porc |
| Acteurs ayant participé aux entretiens avec les organismes | |
| 1 | Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage |
| 2 | Gestion des urgences sanitaires animales |
| 3 | Conseil canadien des registraires vétérinaires |
| 4 | MVC du Manitoba |
| 5 | MVC de l'Ontario |
| 6 | MVC du Québec |
| 7 | MVC de l'Î.-P.-É. |
| 8 | Institut canadien de la santé animale |
| 9 | Conseil canadien du porc |
| 10 | Association des facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire |
| 11 | Les Producteurs de poulet du Canada |
| 12 | Fédération canadienne du mouton |
| 13 | Les Éleveurs de dindon du Canada |
| 14 | Conseil canadien du miel |
| 15 | Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada |
| 16 | Agence de la santé publique du Canada |
| 17 | Association canadienne du veau |
| 18 | Les Producteurs d'œufs du Canada |
| 19 | Chantier PPA |
| 20 | Agriculture et Agroalimentaire Canada |
| 21 | Les Producteurs laitiers du Canada |
| 22 | Association canadienne des médecins vétérinaires/associations de médecins vétérinaires pour différentes espèces animales/Technologues et techniciens vétérinaires enregistrés du Canada |
| 23 | Agence canadienne d'inspection des aliments |
| Acteurs pour qui des entretiens étaient programmés, mais n'ont pas eu lieu* | |
| 1 | MVC de l'Alberta |
| 2 | MVC de la Colombie-Britannique |
| 3 | Système canadien de surveillance de la santé animale |
| 4 | Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture |
| 5 | Association canadienne des éleveurs de bovins |
| 6 | Transport canadien d'animaux d'élevage |
| 7 | Conseil des Viandes du Canada, Association des transformateurs laitiers du Canada et Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles |
| 8 | Canada Équestre |
| 9 | MVC du Nouveau-Brunswick |
| 10 | MVC de T.-N.-L. |
| 11 | MVC de la Nouvelle-Écosse |
| 12 | MVC du Nunavut |
| 13 | MVC des T. N.-O. |
| 14 | MVC de la Saskatchewan |
| 15 | MVC du Yukon |

* Notons qu'en raison d'ajustements à la portée du projet, 15 des entretiens programmés ont été annulés à la demande du groupe de travail sur la SSVA. Les résultats sont fondés sur les 23 entretiens menés. Les entretiens menés n'ont pas été sélectionnés selon la priorité de l'organisme, mais plutôt selon les disponibilités des participants.

RÉSULTATS

OPINIONS SUR LA SSVA : COMPRÉHENSION, CONCORDANCE, VALEUR ET INFLUENCE

Compréhension et implication

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'elles savaient de la SSVA, les personnes interrogées s'en sont pour la plupart tenues à une description générale, en indiquant souvent que la Stratégie énonce un ensemble de buts et d'objectifs et qu'elle a une large vision stratégique pour orienter les priorités en matière de santé et de bien-être des animaux au Canada. La plupart ont aussi reconnu que la SSVA vise à favoriser la collaboration et le partenariat entre l'industrie, le monde de la recherche et de l'enseignement et le gouvernement. Par contre, la majorité des partenaires n'ont pas pu parler en détail de ses rôles, responsabilités, obligations redditionnelles, activités ou objectifs stratégiques. Surtout, les personnes interrogées ont souvent déclaré que leur organisme avait participé aux stades des discussions préliminaires et de l'élaboration de la Stratégie. En fait, à peu près les deux tiers d'entre elles ont indiqué avoir personnellement pris part aux consultations sur la SSVA en 2016. Malgré cette participation précoce, le sentiment général chez les personnes interrogées était qu'après les consultations initiales, il y a eu peu de suivi ou d'implication ultérieure dans la Stratégie. Beaucoup de ces mêmes partenaires ont indiqué que la SSVA a été mal communiquée après son élaboration, comme l'indique ce témoignage : « Si notre organisme était censé avoir des activités ou jouer un rôle plus précis en lien avec la SSVA, cela ne nous pas été clairement dit ». Certaines des personnes interrogées auraient voulu être plus activement impliquées tout au long et non pas seulement au début. D'autres ont dit que leur organisme n'avait pas été consulté du tout lors du processus d'élaboration; cela a déçu en particulier certains des plus petits groupes de l'industrie, qui considèrent toutefois que le problème n'est pas limité à la SSVA, car ils sont souvent exclus des grandes initiatives et consultations de l'industrie.

Concordance, valeur et influence

Lorsque nous leur avons demandé quel rôle la SSVA avait joué dans la réflexion, les actions et/ou les politiques de leur organisme respectif, les répondants ont le plus souvent

déclaré que la Stratégie avait eu peu d'impact. Ils ont souvent mentionné ne pas l'avoir consultée en établissant leurs buts et priorités des dernières années, et quelques participants n'en connaissaient même pas l'existence avant de s'être inscrits au Forum de 2022. En outre, la plupart des organismes n'avaient pas un responsable ou une personne s'occupant de mener à bien des activités précises en lien avec la SSVA. Cela dit, la plupart des personnes interrogées ont indiqué que les priorités de leur organisme tendaient à s'harmoniser avec celles de la SSVA, même si elles n'étaient pas intentionnellement éclairées par la Stratégie. Plus précisément, beaucoup ont fait remarquer que bien que leur organisme soit d'accord avec la Stratégie dans son ensemble, il travaillait déjà ces objectifs indépendamment de la SSVA, et que celle-ci ne représentait donc pas nécessairement une valeur ajoutée pour lui. Quelques groupes de l'industrie ont beaucoup insisté là-dessus, disant que même si la Stratégie parle d'activités, de priorités et de buts courants dans leur industrie, leur intérêt pour ces questions et leurs réussites à ces égards ne doivent pas être imputés à la Stratégie en soi, car celle-ci ne les a pas guidés ni orientés en ce sens. Des organismes du Québec ont aussi indiqué avoir leur propre stratégie provinciale : celle du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (**MAPAQ**).

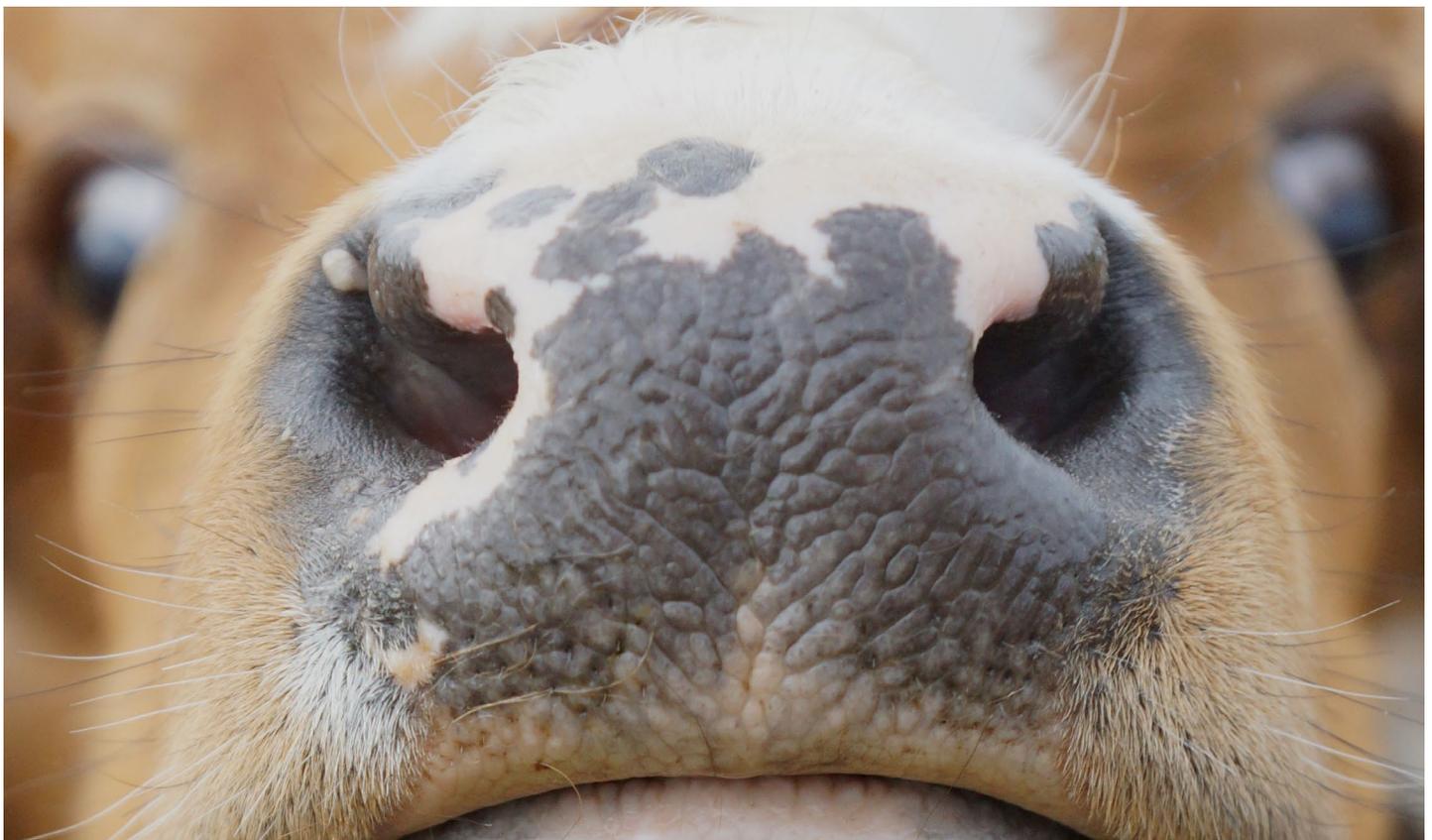
e Selon les participants, s'il y avait eu des indicateurs précis ou des fonds spécialisés, il aurait pu y avoir davantage d'occasions et d'intérêt à s'organiser intentionnellement sous les auspices de la SSVA. Beaucoup ont fait le commentaire que la Stratégie ne contient pas d'indicateurs ou de principes directeurs particuliers sur les façons de respecter les priorités, ce qui a compliqué la tâche d'y donner suite. Quelques participants ont néanmoins mentionné des aspects positifs de la SSVA, en particulier son insistance sur la nécessité de collaborer et/ou d'accroître les communications entre l'industrie et le gouvernement. Selon eux, des résultats comme le rôle du CNSBEAE en faveur de la création du Conseil exécutif de gestion de la PPA, les codes de pratiques du CNSAE et le SCSSA sont de bons exemples de cadres de collaboration fructueux pour s'attaquer aux questions complexes liées à la santé et au bien-être des animaux. Par ailleurs, certains participants ont souligné que la SSVA a fait du CNSBEAE (aujourd'hui SAC) un groupe visionnaire plus

opérationnel et mieux en mesure de s'engager à agir, plutôt que de simplement consolider les actions des autres, et de faciliter les relations entre les secteurs public et privé.

Dans l'ensemble, bien que peu de répondants aient pu attribuer des réussites ou des impacts précis à la SSVA dans le domaine de travail de leur organisme, leurs actions, priorités et réalisations concordaient avec de nombreux buts de la Stratégie. Il est bon de mentionner que le processus d'élaboration de la SSVA a amené les partenaires à examiner et à définir leurs priorités, besoins, désirs et possibilités futurs à l'égard de la santé des animaux et de la gestion des urgences. En conséquence, il pourrait être réaliste de prévoir que la SSVA porte sur des questions qui intéressent les partenaires depuis quelques années. Il est clair néanmoins que les démarches de consultation qui ont servi à élaborer la Stratégie au départ ont été utiles, mais que la Stratégie en soi n'a pas systématiquement servi de guide aux partenaires.

PRIORITÉS ANTÉRIEURES ET RÉUSSITES

Afin de mieux comprendre si les activités des partenaires sur le plan de la santé et du bien-être des animaux concordaient avec la SSVA, nous avons demandé aux personnes interrogées de parler des principaux sujets ou problèmes liés à la santé et au bien-être des animaux auxquels leur organisme a accordé la priorité au cours des quatre dernières années. Chaque organisme avait des priorités et des buts différents, mais des thèmes et des sujets communs sont ressortis des discussions; nous les présentons ci-dessous. Des études de cas sur ces thèmes sont incluses pour faire ressortir les réussites et les grands domaines d'activité d'un échantillon d'entretiens qui représentent les priorités communes et les problèmes passés des acteurs de l'industrie. Veuillez noter que cette liste de sujets et de réussites n'est pas exhaustive; ce sont plutôt les principaux messages à retenir des leçons apprises par différents organismes. Remarquez les icônes ci-dessous : elles font référence aux principes directeurs de la SSVA qui appuient chacune de ces études de cas!

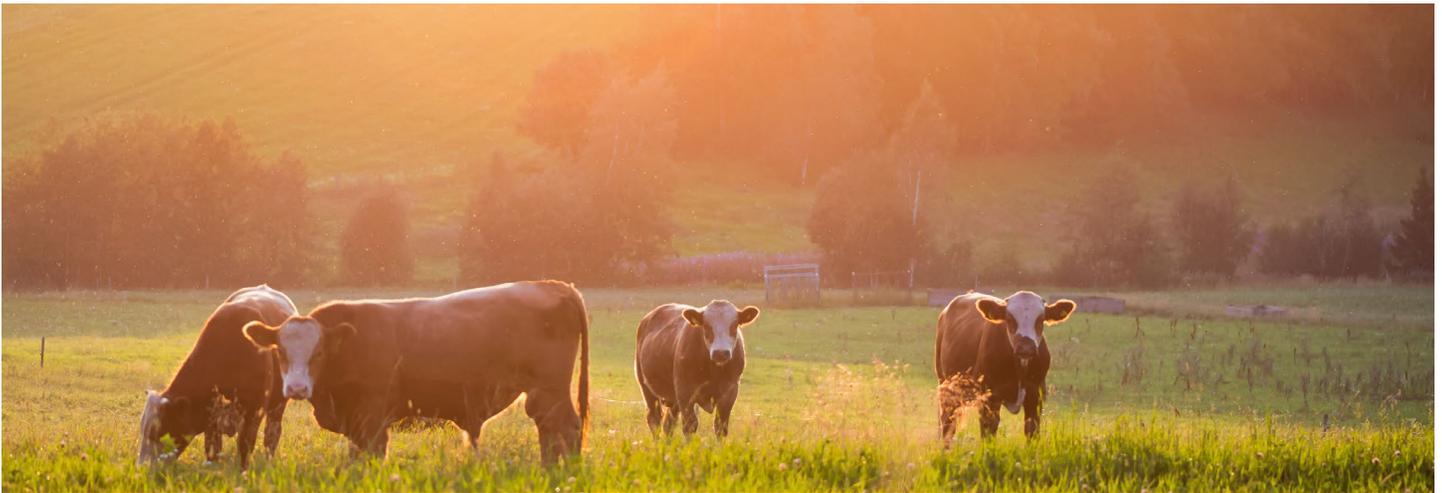


Thème 1

Mesures et interventions d'urgence

Des éclosions de maladies aux crises climatiques, les urgences qui menacent la santé et le bien-être des animaux d'élevage, les moyens de subsistance de ceux qui les élèvent et la stabilité du secteur agricole et agroalimentaire du Canada mettent à mal la résilience des industries végétales et animales. Depuis quelques années, il est d'usage pour les organismes canadiens de se préparer aux urgences de santé et de bien-être des animaux; certains ont même déjà fait face à de telles urgences. Parmi les exemples abordés durant nos entretiens, il y a eu la priorité accordée à l'influenza aviaire (IA), un problème pressant et très pertinent dans le secteur avicole canadien, les expériences passées et les leçons retenues de la lutte contre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et l'impact des phénomènes climatiques extrêmes comme les inondations dans l'Ouest canadien. Par-dessus tout, la peste porcine africaine (PPA) est la maladie animale exotique à laquelle les groupes canadiens de l'agriculture disent le plus communément se préparer. Les personnes interrogées ont souvent indiqué qu'un accent plus délibéré est accordé à la préparation aux urgences en temps de paix; une démarche proactive permettra au gouvernement et à l'industrie de monter une intervention plus rapide et efficace en cas d'urgence et facilitera le rétablissement et la reconstruction. Les études de cas présentées plus loin exposent certains des grands progrès qui ont été accomplis au chapitre des mesures et interventions d'urgence dans le contexte canadien.





Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) au Canada en 2003 : réussites récentes et leçons retenues



Le 20 mai 2003, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (**ACIA**) annonçait qu'une vache du Nord de l'Alberta était atteinte d'ESB. À cette nouvelle, les États-Unis et 40 autres pays ont immédiatement fermé leurs frontières au bœuf et aux bovins canadiens. D'innombrables activités de lobbyisme, négociations commerciales et décisions judiciaires ont eu lieu dans les années qui ont suivi, pendant que l'ACIA et les industries canadiennes de l'élevage de bovins laitiers et de boucherie s'affairaient à rétablir pleinement le commerce et à réduire les mesures de gestion zoosanitaire imposées en pratiquant la surveillance, l'atténuation des risques et l'éradication de l'ESB. En mai 2021, le Canada a enfin obtenu de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) le statut de pays à risque d'ESB négligeable.

Principales réussites et leçons retenues

Le Secrétariat à l'accès aux marchés (**SAM**) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (**AAC**) est l'exemple d'une entité née de la crise de l'ESB. Le SAM fait un effort coordonné pour aborder les barrières internationales au commerce agricole et peut partager des renseignements permettant aux partenaires internationaux de défendre les produits canadiens, au besoin.

Pour reconquérir l'accès aux marchés étrangers, il est primordial d'entretenir des liens avec les principaux décideurs, lesquels ne se trouvent pas seulement dans la communauté scientifique. Le Canada a été le premier pays à avoir connu une augmentation de la consommation de bœuf après la détection de l'ESB (selon l'ACIA). On attribue ce fait à la confiance des consommateurs

envers les autorités sanitaires et zoosanitaires, inculquée dans les premiers jours qui ont suivi l'annonce. La Table ronde de la chaîne de valeur du bœuf, devenue le réseau de communication entre l'industrie et le gouvernement durant la crise de l'ESB, s'est réunie au moins une fois par semaine, et parfois tous les jours, pour que la communication se fasse dans les deux sens. Depuis, l'Association canadienne des éleveurs de bovins (**ACEB**) travaille en collaboration avec Affaires mondiales Canada et AAC à supprimer les obstacles restants à l'accès aux marchés dus à l'ESB.

Regard vers l'avenir

Lors d'une catastrophe, il y a chez tous les acteurs de l'industrie une cohésion et une volonté de collaborer à l'atteinte d'un but commun. Les tragédies personnelles liées à l'ESB sont infinies, et la santé mentale fut considérée comme un grave problème durant la crise. L'une des principales leçons retenues est qu'il faut intentionnellement inscrire la santé mentale dans l'intervention et le rétablissement. Tous les acteurs (industrie et gouvernement) doivent disposer d'un système d'intervention robuste construit sur mesure en santé mentale. Il faut absolument que la crise soit reconnue comme telle dès le début. Les gouvernements hésitent parfois à proclamer qu'une urgence zoosanitaire constitue une catastrophe, car cela a de nombreuses conséquences sur l'indemnisation des victimes. Il est pourtant indispensable de faire ce qu'il faut, sans ingérence politique. La proclamation d'une catastrophe permet aux gouvernements de prendre des mesures qu'ils ne pourraient pas prendre autrement.



Gestion réussie d'une intervention d'urgence contre la DEP au Manitoba



La diarrhée épidémique porcine (**DEP**) est une maladie virale sous réglementation provinciale qui cause vomissements, diarrhées et décès chez les porcs un peu partout au Canada. Sa prévention et sa gestion nécessitent de strictes mesures de biosécurité, des systèmes de traçabilité améliorés, des plans d'intervention d'urgence et des stratégies de vaccination. En 2017, le Manitoba a connu une éclosion de DEP qui a touché 80 exploitations. Bien que dévastatrice pour l'industrie porcine, cette éclosion a amené la province à riposter rapidement et de façon concertée à la crise.

Principales réussites et leçons retenues

Nous avons appris lors d'un entretien avec Dr Scott Zaari, médecin vétérinaire en chef actuel du Manitoba, que la province a élaboré un plan de prise en charge de la DEP pour riposter efficacement à la maladie. Le plan manitobain incluait la collaboration, le partage et la transparence entre tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement porcine. On a fait de ce plan une stratégie fonctionnelle et efficace facile à mettre en œuvre sur le terrain.

Les ressources humaines à sa disposition étant limitées, la province a dû faire preuve de créativité et établir des partenariats entre le gouvernement et l'industrie plutôt que de créer une intervention de réglementation. Cette stratégie a permis d'utiliser les ressources disponibles de la façon la plus efficace et efficiente possible. La coopération avec les principaux acteurs de la province était indispensable. Le programme [Manitoba Coordinated Disease Response \(MCDR\)](#) a donc été élaboré pour partager des renseignements et améliorer

la communication dans la chaîne d'approvisionnement. Selon Dr Zaari, aujourd'hui tous les membres de la chaîne d'approvisionnement porcine sont activement impliqués à la faveur de réunions mensuelles, de discussions quotidiennes lors des éclosions et de lignes de communication avec tous les médecins vétérinaires porcins du Manitoba. Les principaux acteurs de la filière porcine utilisent le même « livre de jeux » et ont rallié toute la chaîne d'approvisionnement.

Regard vers l'avenir

La DEP existe encore aujourd'hui dans le secteur manitobain du porc, mais un effort concerté de préparation, de communication et de riposte au virus a permis à la province d'être mieux préparée à combattre une éclosion. La clé fut d'établir un groupe multilatéral qui se réunit dans un but commun. Les différences dans les mandats, les buts et les politiques des organismes font qu'il est habituellement difficile d'engager des discussions, mais le recours à un partenariat public-privé a permis à la province d'instaurer la confiance et faire participer efficacement les partenaires des gouvernements fédéral et provincial et de l'industrie. Les leçons de l'éclosion de DEP de 2017 ont été retenues et ont jeté les bases d'une industrie plus résiliente, préparée à combattre de nouvelles maladies émergentes.



Une démarche multilatérale face aux maladies animales exotiques : le Conseil exécutif de gestion de la peste porcine africaine



La peste porcine africaine (PPA), une maladie virale touchant toutes les espèces de suidés, se propage dans le monde à un rythme alarmant depuis 2018. Elle a été déclarée dans 25 pays, dont la Chine, de nombreux pays d'Asie et d'Europe et, plus près de nous, en République dominicaine et à Haïti. Jusqu'à maintenant, le virus n'a jamais été détecté en Amérique du Nord. Le taux de létalité de la PPA frôle les 100 %, et il n'existe encore aucun vaccin commercialement homologué. Si la PPA était détectée en Amérique du Nord, tout le commerce international de porcs vivants et de produits du porc s'arrêterait immédiatement. Les scénarios d'éclosion particuliers diffèrent, mais on s'entend généralement pour dire que la détection de la PPA causera des perturbations dans toute la chaîne de valeur du porc et qu'elle aura des impacts imprévisibles et sans précédent. La présente étude de cas combine des anecdotes de nos entretiens avec Christa Arsenault, coordonnatrice PPA nationale, et avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ainsi qu'une ancienne étude de cas communiquée par le groupe de travail sur Santé animale Canada (SAC).

Le Conseil exécutif de gestion de la PPA

Créé en 2019, le Conseil exécutif de gestion (CEG) contribue depuis à promouvoir le renforcement de l'approche de planification nationale industrie-gouvernement en cas de maladie animale exotique. Le CEG-PPA a été formé à l'origine pour élaborer le [Plan d'action pancanadien contre la PPA](#), et y donner suite. Christa Arsenault a exercé un mandat d'un an comme coordonnatrice PPA nationale au sein du CEG-PPA en 2021. Son rôle comprenait la tâche difficile de coordonner le travail des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et de l'industrie pour créer un plan d'action contre la PPA au Canada. Malgré la difficulté, Christa a indiqué qu'elle a amélioré l'accès aux documents, mis l'information à la disposition des personnes qui en ont besoin, encouragé la communication et le partage de renseignements dans l'industrie et promulgué l'action sur plusieurs piliers essentiels : Prévention et renforcement de la biosécurité, Planification de la préparation, Garantir la continuité des opérations et Communication coordonnée des risques.

Principales réussites et leçons retenues

L'une des grandes réussites du CEG-PPA a été d'apprendre comment les organismes peuvent travailler ensemble si une intervention contre la PPA s'avère nécessaire. Lors d'activités de réseautage régulières, des plans ont été créés au moyen de discussions en groupe. Ces conversations ont permis de comprendre les différences dans le niveau de connaissances et dans les rôles et responsabilités individuels des personnes impliquées. Le CEG-PPA a beaucoup contribué au partage des renseignements, à l'établissement de liens et à la coordination autour des priorités et des activités nationales définies dans le plan d'action. Au sein du CEG-PPA, tous les acteurs font montre d'un niveau de transparence accru, ce qui a permis de clarifier les rôles et responsabilités en lien avec la PPA.

Nos entretiens avec des membres de l'ACIA nous ont appris que la préparation à la PPA est l'une des grandes priorités de l'Agence depuis trois ans. En se préparant, les organismes impliqués ont découvert la complexité de la gestion des urgences zoonosaires, ce qui a amené une sensibilisation accrue et des changements structurels dans l'industrie porcine. L'idée d'une éclosion de PPA au Canada est accablante, mais la préparation à un tel événement a amené tous les groupes de l'industrie et du gouvernement des provinces à savoir qu'ils doivent se préparer, quels seront leurs rôles, que la collaboration est importante et qu'ils devront absolument accepter la responsabilité et les commandements des niveaux supérieurs de l'industrie. La participation étroite et soutenue des divers ordres de gouvernement (fédéral, provincial, territorial) et des acteurs de l'industrie dans le dossier de la PPA au Canada a amélioré les communications, indiqué les principales lacunes dans l'état de préparation et l'intervention et stimulé une action concertée en vue de l'élaboration d'un plan de gestion robuste dans l'éventualité d'une incursion de PPA.

Regard vers l'avenir

Malgré les grandes avancées qui ont été faites pour se préparer à l'éventualité d'une éclosion de PPA, le travail dans ce domaine doit se poursuivre pour aborder les lacunes de la collaboration dans l'industrie. Pour l'avenir, le CEG-PPA a encore du travail à faire à l'égard de la responsabilisation, de la mise en œuvre, du choix des ressources, de la représentation de tous les acteurs touchés et des communications entre les groupes.

Thème 2 | Surveillance et contrôle des maladies

La surveillance et le contrôle sont des éléments essentiels de la prévention et de la prise en charge des maladies animales, et les avancées dans les processus et la technologie continuent de changer nos méthodes de collecte, d'interprétation et de partage des données. Plusieurs personnes interrogées ont dit réclamer depuis plusieurs années une augmentation du dépistage et de la surveillance des maladies d'intérêt. Cela s'est souvent accompagné d'une mention de la collaboration et du partage de renseignements accrus entre les groupes de ce secteur de l'industrie et les organismes gouvernementaux concernés. De nombreux groupes de l'industrie ont mis en œuvre des programmes de prévention des maladies nationaux ou provinciaux (le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, l'Initiative canadienne de prévention de la paratuberculose, CanaVeillePPA, les réseaux du SCSSA, le programme ontarien de surveillance de la maladie débilite chronique chez les cervidés sauvages, etc.), lesquels incluent souvent une forme de surveillance des maladies. Nous présentons ci-dessous deux exemples d'amélioration de la surveillance au Canada : la traçabilité dans le secteur ovin et l'élaboration du Système canadien de surveillance de la santé animale.





Innovation en matière de traçabilité dans le secteur ovin canadien



La Fédération canadienne du mouton (FCM) continue d'innover dans les domaines de la surveillance et de la traçabilité. En 2004, elle a mis en œuvre le Programme canadien d'identification des moutons (PCIM), un système de traçabilité pleine échelle qui vise à s'adapter à un système alimentaire et un marché de plus en plus mondialisés tout en fonctionnant de façon abordable, souple et efficace dans toute l'industrie. En 2010, le PCIM a rendu obligatoires les étiquettes d'oreilles d'identification par radiofréquence pour les moutons, ce qui a créé des outils et des occasions supplémentaires de contrôler les mouvements des animaux et de contenir la propagation des maladies dans la filière alimentaire.

Innovations en cours dans le cadre du PCIM

Depuis la mise en œuvre du PCIM, la FCM continue d'améliorer son programme d'identification. Elle a par exemple investi dans la mise au point d'un logiciel de

reconnaissance faciale qui, en plus d'améliorer le contrôle des mouvements des moutons, permettra d'estimer des paramètres de bien-être pour ces animaux. Forte du succès de ce programme de traçabilité de pointe, la FCM prévoit commercialiser et étendre ses technologies au-delà du secteur ovin au moyen de la plateforme [AgriLedger platform](#).





Simplification de la surveillance au Canada pour observer, connecter, détecter et protéger



Le Système canadien de surveillance de la santé animale (**SCSSA**), une division de SAC, est un réseau de plusieurs réseaux de surveillance de la santé animale qui utilisent la même approche nationale pour qu'il y ait au Canada un système de surveillance de la santé animale efficace, réceptif et intégré. Le [site Web d'échange d'informations du SCSSA](#) est un pôle centralisé de collecte, d'analyse et de partage de renseignements sur la santé animale au Canada. Il rassemble les données de différentes régions, portant sur différentes espèces animales. Depuis le lancement du site en 2020, plus de 43 000 pages ont été consultées, la plupart par des visiteurs du Canada et le reste par des visiteurs des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie. Les pages les plus populaires sont le tableau de bord sur la COVID chez les animaux, les pages du réseau équin, du réseau sur l'UAM/RAM et des notifications de maladies, et la bibliothèque de ressources.

Principales réussites et leçons retenues

Les fonctions clés du site Web sont ses notifications de maladies en temps réel, ses tableaux de bord interactifs, sa

vaste bibliothèque d'initiatives et de ressources canadiennes sur la surveillance de la santé animale et son balado avec des partenaires du SCSSA issus de l'industrie. En outre, des pages publiques et d'autres réservées aux membres ont été créées dans tout le site pour chacun des huit réseaux par espèce du SCSSA. Certaines pages sont aussi spécifiquement consacrées aux petites exploitations, à l'utilisation des antimicrobiens et à la résistance antimicrobienne, ainsi qu'aux vecteurs de maladies et aux maladies à transmission vectorielle.

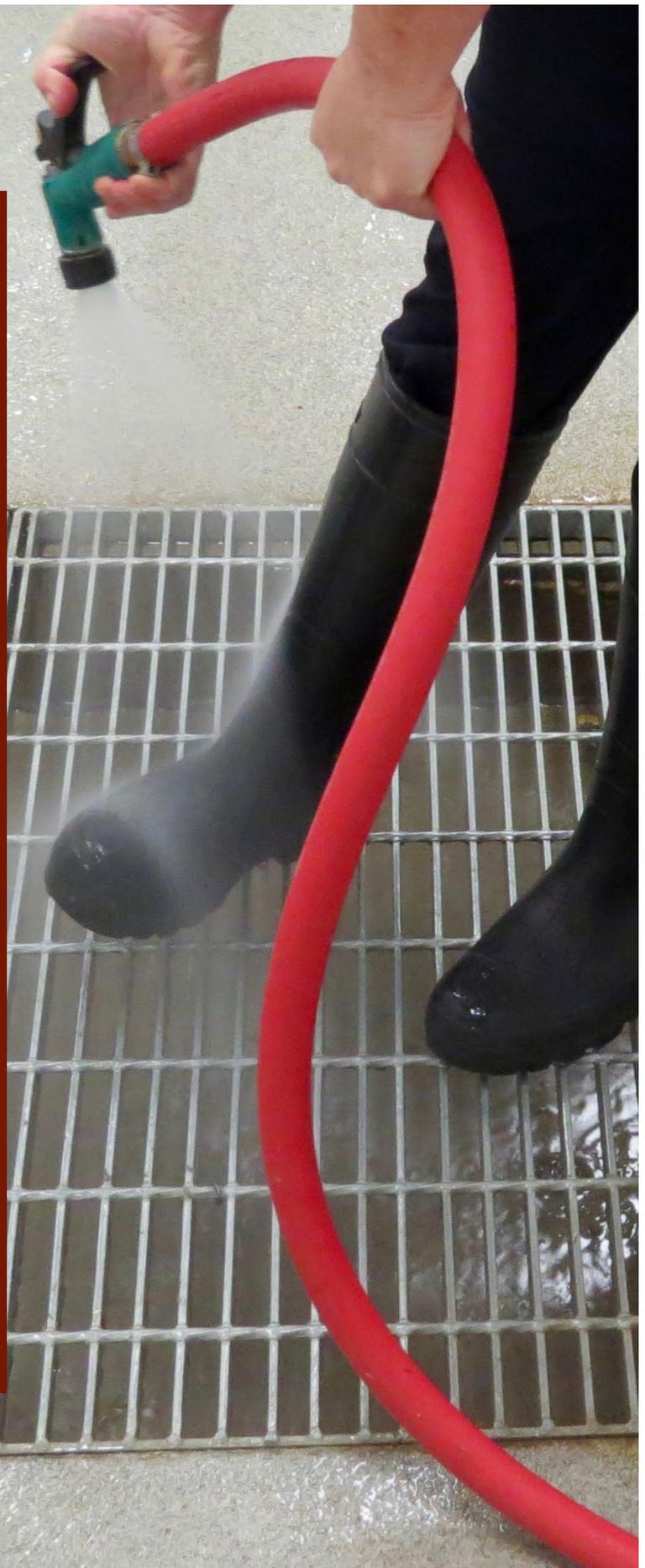
Regard vers l'avenir

Le SCSSA espère continuer de partager et d'élaborer des ressources et du matériel en ligne pour appuyer la collecte, l'analyse et le partage de renseignements sur la santé animale. Il veut aussi renforcer son utilisation stratégique des médias sociaux pour favoriser la communication, surtout pour les informations urgentes ou très prioritaires.



Thème 3 | Biosécurité

La biosécurité est un moyen de protection essentiel contre l'introduction et la propagation des maladies. Elle est efficace par rapport à son coût, facile à mettre en œuvre, et de légers changements peuvent avoir de grands effets. Presque tous les groupes de l'industrie interrogés ont parlé de la prévention des maladies comme d'un pilier essentiel de leur stratégie de santé et de bien-être des animaux. Grâce aux programmes d'assurance de la qualité nationaux (proAction des Producteurs laitiers du Canada, Production de bœuf de qualité vérifiée Plus de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, l'Initiative canadienne pour la biosécurité porcine, etc.), aux programmes axés sur des maladies particulières et à la collaboration étroite avec les médecins vétérinaires d'exercice rural, les secteurs canadiens de l'élevage se font les champions d'une approche proactive de la santé animale par la prévention des maladies. De nombreux groupes, comme les secteurs canadiens de la volaille et du porc, concentrent beaucoup leur action sur les maladies animales émergentes et exotiques, comme l'IA, la PPA et la DEP, mais d'autres s'emploient principalement à aider les agriculteurs à travailler avec des conseillers à la ferme, comme le médecin vétérinaire du troupeau, afin de repérer les pratiques adaptées à mettre en œuvre à la ferme pour lutter contre les maladies existantes et prévenir l'introduction de nouvelles maladies. Les pratiques de biosécurité ont contribué à l'éradication de maladies passées et à la préparation à de futures éclosions. Les études de cas suivantes, tirées de l'ACIA et du projet de Gestion des urgences sanitaires animales (GUSA), présentent certaines des principales réussites et des leçons retenues grâce à la biosécurité dans l'agriculture animale.





La biosécurité dans l'agriculture animale canadienne : une culture de prévention des maladies à instaurer



Selon la définition de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), la biosécurité est un ensemble de pratiques utilisées afin de réduire au minimum la présence d'agents pathogènes et de vermine dans les populations animales et végétales, y compris leur introduction (bio-exclusion), leur transmission au sein des populations (biogestion) et leur propagation (bioconfinement).

Le résultat escompté de la biosécurité dans l'agriculture animale est la réduction de la fréquence, de la portée et de l'impact des éclosions de maladies. Les principes fondamentaux de la biosécurité sont exercés en médecine vétérinaire et par les agriculteurs canadiens depuis de nombreuses années.

Principales réussites et leçons retenues

L'ACIA a élaboré des [Normes nationales de biosécurité](#) pour toutes les filières animales de l'agriculture canadienne. Des projets et programmes de biosécurité à tous les niveaux ont sensibilisé à la biosécurité, offert des outils (connaissances et ressources) aux producteurs et aux secteurs de soutien et créé des liens entre les producteurs primaires et les fournisseurs de services. Le processus d'élaboration des normes de biosécurité a démontré qu'il existe une collaboration entre les producteurs,

leurs associations, le monde de la recherche et de l'enseignement et le gouvernement. En outre, ces Normes ont établi des groupes consultatifs et des réseaux nationaux en matière de biosécurité auxquels on pourra refaire appel pour aborder les nouveaux problèmes, et elles ont mené à l'élaboration de programmes pour les producteurs et de nombreux programmes provinciaux.

Regard vers l'avenir

Le niveau de sensibilisation et le degré de mise en œuvre des mesures de biosécurité varient beaucoup, tant à l'intérieur des groupements de producteurs qu'entre ces groupements. Les communications sur la biosécurité doivent être ciblées et continues. La fragmentation géographique des programmes (ceux du gouvernement comme ceux de l'industrie) contribue à créer un certain éparpillement à l'échelle du pays. Des améliorations sont nécessaires dans tout le continuum de production, en amont et en aval des producteurs primaires. Il est essentiel de recourir davantage aux fournisseurs de services professionnels (médecins vétérinaires, exploitants de meuneries, transporteurs, transformateurs). Nos répondants ont mentionné le besoin accru de stratégies de gestion partagée des risques entre l'industrie et le gouvernement. La culture de biosécurité envisagée, avec des protocoles, de la formation et du matériel/des infrastructures, doit exister avant qu'un épisode sanitaire grave ne survienne.



Habilitation des producteurs par le projet de Gestion des urgences sanitaires animales



Le projet de Gestion des urgences sanitaires animales (**GUSA**) vise à créer des ressources pour les industries agricoles concernées afin de réduire au minimum les répercussions futures des maladies des animaux d'élevage. L'équipe du projet GUSA a mis au point des ressources permettant à chaque producteur de se préparer aux situations d'urgence et de mettre en œuvre de meilleures pratiques de gestion sur sa ferme. En établissant des liens entre les Normes nationales, les pratiques exemplaires et les principes directeurs du gouvernement et de l'industrie, le projet GUSA a produit des protocoles et des guides de pratiques exemplaires, et des cadres d'intervention (provinciaux dans bien des cas) ont été élaborés pour appuyer les secteurs canadiens du bétail et de la volaille.

Principales réussites et leçons retenues

Le projet GUSA a favorisé l'assistance et l'appui aux producteurs, ce qui a habilité ces derniers et tissé des liens à tous les niveaux de l'industrie. Auparavant, les producteurs n'étaient pas soutenus individuellement de cette façon; le projet GUSA est donc le premier de sa catégorie à produire des documents à leur intention pour

les aider avec la planification d'urgence et la biosécurité. Des [ressources de biosécurité](#) sont mises à la disposition des producteurs sur le site Web du projet. Ces documents facilement accessibles et très pertinents sont utiles pour permettre aux producteurs de se préparer à d'éventuelles maladies sur leur propre ferme.

Avec les ressources du projet GUSA, les propriétaires d'animaux d'élevage et leurs conseillers sont outillés pour se préparer aux situations d'urgence sanitaire, pour les prévenir et pour intervenir en cas de besoin, et ils comprennent mieux les rôles et responsabilités individuels des agriculteurs. Grâce au projet, des relations et des partenariats se sont créés entre les groupements de producteurs et différents ordres de gouvernement. Les producteurs sont en mesure de partager leurs expériences et de trouver des moyens de travailler avec différents groupes du gouvernement et différentes associations.

AHEM
Animal Health Emergency Management Project

GUSA
Gestion des urgences en santé animale

Thème 4

Programmes d'assurance de la qualité

À mesure que les besoins, les désirs et les attentes de la société changent, la chaîne d'approvisionnement doit s'adapter. Les programmes d'assurance de la qualité (AQ) étaient par le passé axés sur les programmes de salubrité des aliments dans les filières du bétail et de la volaille; au minimum, ils dictaient les mesures à prendre à la ferme pour que les aliments soient propres à la consommation. Depuis 10 ans toutefois, les mandats de ces programmes commencent à inclure d'autres aspects, comme la salubrité et la qualité des aliments. Les améliorations de ces aspects sont encore une priorité, mais la majorité des groupements canadiens de producteurs de bétail et de volaille travaillent à relever le niveau de ces programmes d'AQ. Cela implique un accent plus explicite sur les soins aux animaux, la traçabilité, la biosécurité, l'intendance des antimicrobiens et la durabilité écologique; ces piliers représentent des domaines d'intérêt dans toute la chaîne d'approvisionnement, et les industries primaires prennent des mesures pour offrir des garanties à cet égard.

De nombreux groupements de producteurs se dotent ou sont dotés de programmes d'AQ plus robustes et travaillent à élaborer, à mettre en œuvre et à améliorer ces programmes. L'étude de cas ci-dessous présente les réussites du programme d'AQ de l'industrie laitière canadienne, proAction, ainsi que les futurs objectifs en matière d'AQ dans le secteur avicole.



Viser plus haut : l'assurance de la qualité fait passer le Canada au niveau supérieur

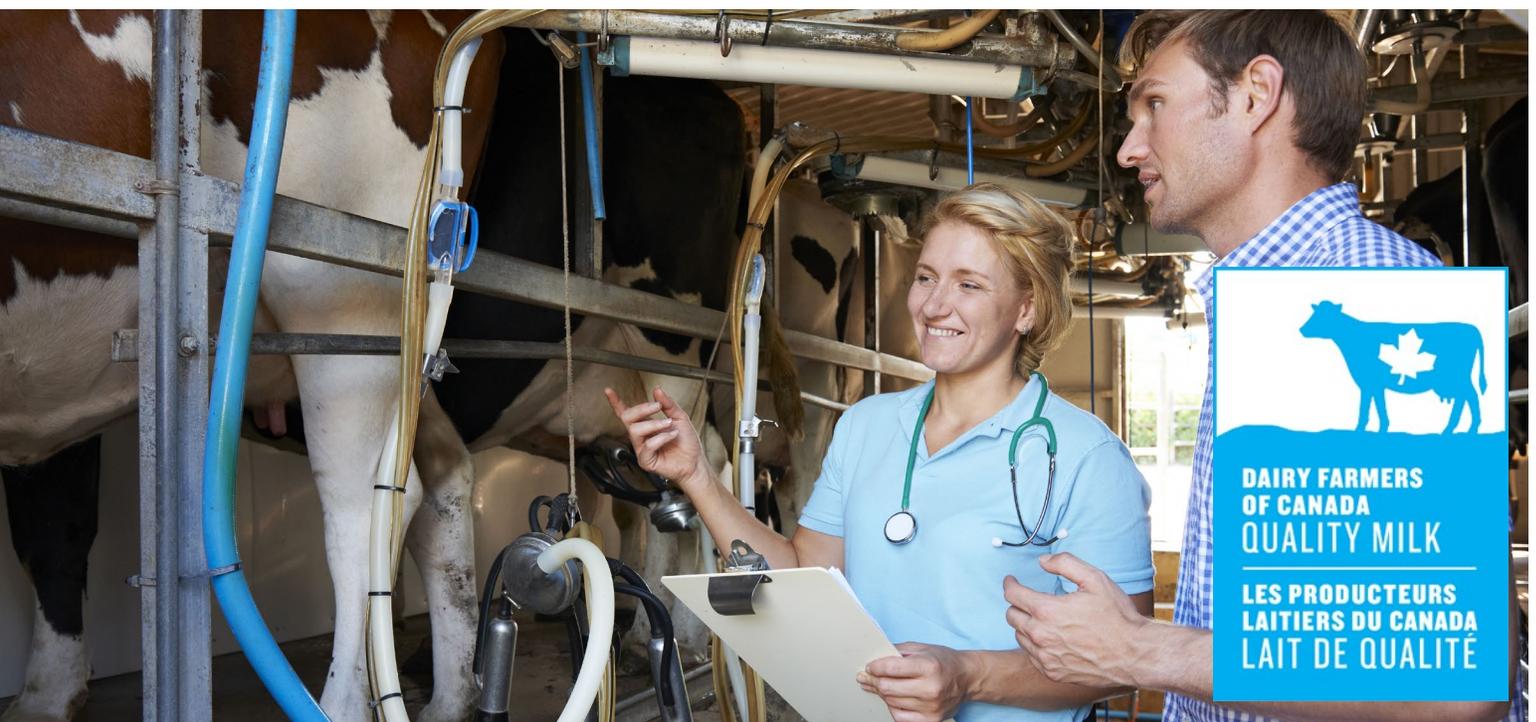


La pleine réalisation du programme proAction : une réussite de l'industrie laitière

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont fait de grandes avancées en matière d'AQ dans le secteur laitier grâce à proAction. Ce programme d'AQ obligatoire fait en sorte que les quelque 12 000 producteurs laitiers canadiens appliquent un ensemble minimal de pratiques exemplaires réparties entre six modules d'excellence : Qualité du lait, Salubrité des aliments, Soins aux animaux, Traçabilité du bétail, Biosécurité et Environnement. La mise en œuvre de tous les modules s'est faite progressivement, en commençant par celui de la Salubrité des aliments en 2015, mais les PLC ont réussi à mettre en œuvre les six modules, en terminant avec celui de l'Environnement, entré en vigueur en septembre 2021. Grâce à proAction, l'industrie laitière canadienne a pu clairement établir un processus qui l'engage à respecter des normes élevées au moyen d'un ensemble obligatoire de pratiques exemplaires, de validations de la conformité à la ferme, d'un système de mesures correctives qui incite à l'amélioration continue et d'une panoplie de ressources pour guider et aider les

producteurs à mesure qu'ils se tournent vers d'autres aspects à améliorer. Le résultat : une grande constance d'une ferme à l'autre, l'application généralisée de pratiques factuelles et un ensemble quantifiable d'allégations selon lesquelles les fermes laitières canadiennes s'engagent à répondre aux attentes des consommateurs.

ProAction est la pierre d'assise du célèbre [logo de la vache bleue](#), des Producteurs laitiers du Canada, qui désigne les produits faits à 100 % de lait et d'ingrédients laitiers canadiens. Le service de commercialisation des PLC intègre les messages de proAction dans les publicités des produits. Ce progrès représente une réussite de taille pour l'industrie laitière canadienne. Les allégations qui figurent sur les produits laitiers canadiens doivent être appuyées par des actions pour avoir de la valeur. Le programme proAction est capable d'appuyer et de prouver toutes les allégations et tous les messages publicitaires qui passent par les PLC. C'est l'un des fleurons de l'agriculture canadienne, car il constitue un excellent exemple des réussites obtenues grâce à l'assurance de la qualité.



Expansion de l'assurance de la qualité dans le secteur avicole

Le programme proAction de l'industrie laitière est l'exemple d'un programme d'AQ établi qui a été mis en œuvre avec succès au fil du temps. D'autres secteurs d'activité travaillent dans un but semblable en venant d'élaborer ou en ayant révisé des programmes d'assurance de la qualité. Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (**POIC**) ont décidé il y a quatre ans de lancer un programme de soins aux animaux dans leur secteur. Depuis, ils collaborent avec d'autres organismes, comme les Producteurs de poulet du Canada, et utilisent d'autres programmes établis afin d'élaborer un programme pour leur industrie. Les Producteurs de poulet du Canada ont depuis longtemps un programme d'AQ des soins aux animaux. Le programme [Élevé par un producteur canadien](#) a été créé pour garantir et maintenir des normes élevées de soins aux animaux à toutes les étapes du cycle de production du poulet. Ce programme a été actualisé en 2018 pour intégrer le code de pratiques de 2016 du CNSAE. De même, les Producteurs d'œufs du Canada (**POC**) ont mentionné les progrès de leur programme d'Assurance qualité des œufs. Ce programme est maintenant annoncé sur les boîtes d'œufs du pays, ce qui garantit aux acheteurs que les normes de bien-être des poules et de qualité des œufs ont été respectées. Il s'agit d'un programme proactif dans son industrie, avec des normes de durabilité qui s'inscrivent dans ses cinq piliers. Ces exemples montrent que les programmes d'assurance de la qualité au Canada comptent parmi les grandes priorités de tous les groupements de producteurs d'animaux d'élevage, et qu'il y a eu des avancées pour garantir la santé et le bien-être des animaux et la qualité de l'ensemble des produits et pratiques agricoles du Canada



**EGG FARMERS
OF CANADA**
eggfarmers.ca



**LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA**
producteursdoeufs.ca

**Canadian
Hatching Egg
Producers**



**Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada**



Thème 5 | Bien-être animal et codes de pratiques

Le bien-être animal est depuis longtemps un point de haute importance pour l'agriculture canadienne. Le bien-être est étroitement lié à la santé, mais il comporte des aspects qui dépassent la simple attente que les animaux soient exempts de maladies, comme leurs sentiments et l'expression de leurs comportements naturels. Soulignons que la SSVA parle de la santé des animaux et non pas explicitement de leur bien-être, ce qui aujourd'hui est considéré comme une grande faiblesse par de nombreux acteurs de l'industrie. Cette omission est particulièrement notable vu l'importance accordée à l'élaboration de codes de pratiques par chaque industrie au cours des 10 dernières années.

Le bien-être animal suscite une activité débordante depuis cinq ans, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (**CNSAE**) ayant coordonné la réalisation de progrès chez de nombreuses espèces par l'élaboration et la révision de codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage. Le travail dans ce domaine se poursuit, mais divers groupements de producteurs ont célébré plusieurs succès et fait de grandes avancées au chapitre de la révision des codes grâce à l'implication et à la collaboration de nombreux acteurs.

Les codes de pratiques : un modèle collaboratif pour définir et orienter le bien-être animal



Perspective du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage : de grandes victoires pour l'industrie

Depuis sa mise en route, le CNSAE a pour mandat d'amener les partenaires de divers horizons de l'industrie à élaborer de façon consensuelle un ensemble d'exigences et de recommandations fondées sur les preuves scientifiques pour guider le soin et le bien-être de chaque espèce d'animaux d'élevage au Canada. Il existe des [codes de pratiques](#) pour beaucoup des principales filières de l'élevage au Canada, dont les bovins de boucherie, la volaille, les équidés, les bovins laitiers et les porcs. Chaque code est élaboré par un effort concerté d'un comité d'élaboration du code et d'un comité scientifique, qui définissent les attentes à l'égard de chaque document selon des considérations scientifiques, pratiques et qui tiennent compte du mouvement pour la protection des animaux. Les codes de pratiques sont systématiquement révisés et/ou modifiés selon un calendrier établi; ils évoluent donc continuellement en fonction des nouvelles données scientifiques sur les pratiques exemplaires. Le processus peut être long; il inclut la collaboration et les délibérations de divers représentants de l'industrie à l'intérieur et à l'extérieur du CNSAE. Le public a l'occasion de se prononcer sur la version préliminaire de chaque code, ce qui ajoute une couche de transparence et fait en sorte que les voix des acteurs de toute la chaîne d'approvisionnement se font entendre.

La directrice générale du CNSAE, Jackie Wepruk, a mentionné certains des grands succès remportés par l'organisme ces dernières années. *Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* a été élaboré en 2017. Il porte sur le bien-être des poules, et le comité est resté fidèle à cette orientation. Comme il s'agit d'un document très technique, son élaboration relativement rapide est considérée comme une grande réussite de l'industrie. Pour le CNSAE, la création de codes réalisables dans un délai raisonnable inspire confiance aux acteurs de l'industrie, ce qui permet d'aller de l'avant et d'adopter et de mettre en œuvre les pratiques agricoles exemplaires recommandées dans chaque code. Les gains réalisés avec le code de pratiques pour les pondeuses constituent une victoire pour l'industrie avicole, car les participants qui représentaient ce secteur rendent maintenant

des comptes sur ce guide de soins aux animaux très complet.

Outre les codes révisés de l'industrie avicole, le CNSAE vient d'élaborer le tout premier *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des lapins* en 2018 et un code de pratiques pour les salmonidés d'élevage en 2021. Celui-ci, le premier code en son genre au Canada qui porte sur le soin et la manipulation des poissons, a été salué dans toute la chaîne d'approvisionnement comme une méthode pour reconnaître l'importance du bien-être des poissons. Le CNSAE travaille maintenant à élaborer le premier code pour les chèvres, le code pour le transport des animaux d'élevage, et à actualiser et modifier le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers*.



Perspective de l'industrie sur la valeur des codes de pratiques pour guider le bien-être animal

Des groupes de l'industrie travaillent à élaborer, à réviser et à mettre en œuvre des codes de pratiques dans leurs secteurs respectifs. Canada Équestre (CE) et les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) sont en train de déployer des programmes d'assurance du bien-être animal reposant sur leurs codes respectifs pour définir ce qui est attendu des producteurs à cet égard. Plus précisément, CE travaille à créer un programme d'assurance de la qualité pour les équidés qui reflète les recommandations du code de pratiques pour les équidés afin de

mettre l'accent sur l'amélioration continue du bien-être de ces animaux. Les ÉDC ont fait de grandes avancées dans la mise en œuvre du [Programme de soin des troupeaux](#), un programme d'assurance de la qualité pour les dindons qui complète le code de pratiques pour les poulets, dindons et reproducteurs.

Le Conseil canadien du porc (**CCP**) est un bon exemple d'un groupe de l'industrie qui travaille à actualiser et à modifier son code de pratiques. Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs a été publié en 2014 et modifié cinq ans après. Les modifications proposées durant ce processus sont encore à l'étude. Elles ne font toujours pas consensus, mais le travail se poursuit. La révision d'un code existant peut être plus difficile que l'élaboration d'un nouveau code. Il peut être difficile aussi d'intégrer chaque code dans les programmes d'AQ en vigueur. Il importe de mentionner les écueils dans la trajectoire de l'industrie, car bien qu'il soit difficile de faire des progrès, on continue d'en faire et de tirer des leçons de l'élaboration de codes pour différentes espèces, leçons qui pourront servir à éclairer les processus à venir.



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc



EQUESTRIAN
CANADA
ÉQUESTRE



TURKEY FARMERSTM
OF CANADA

LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA





Thème 6 | Une seule santé

« Une seule santé » est un concept et un cadre qui fait beaucoup d'adeptes au gouvernement, dans l'industrie et dans le monde de l'enseignement depuis quelques années. La prise en compte d'approches axées sur Une seule santé pour s'attaquer à certaines maladies d'intérêt a été mentionnée par plusieurs organismes fédéraux et provinciaux, dont le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick. De même, des établissements d'enseignement vétérinaire de tout le Canada investissent beaucoup dans les approches axées sur Une seule santé. Citons par exemple le Collège vétérinaire de l'Ontario (CVO), qui défend le rôle essentiel de la santé animale et de la médecine vétérinaire dans Une seule santé. La création et les impacts du Centre for Public Health and Zoonoses, ainsi que la recherche clinique translationnelle de l'Institute for Comparative Cancer Investigation et du Centre for Cardiovascular Investigations, sont d'impressionnants exemples des forces considérables du CVO dans les domaines de la prévention et du contrôle des maladies zoonotiques et de la médecine translationnelle. À l'Université de Calgary, le développement d'Une seule santé est dirigé par la faculté de médecine vétérinaire, qui affecte des fonds à la recherche, à la formation et à des programmes de mobilisation communautaire visant à s'attaquer à des problèmes complexes au confluent de la santé humaine et de celle des animaux, des végétaux et de l'environnement et aux facteurs économiques et sociaux sous-jacents qui déterminent les possibilités d'améliorer la santé de tous les écosystèmes.



Une seule santé

10

Une seule santé : une priorité antérieure pour orienter l'avenir



Le Québec : un adopteur précoce

Une seule santé est un sujet d'intérêt nouveau pour certains groupes de l'industrie, mais le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (**MAPAQ**) en fait mention dans sa stratégie provinciale depuis 2010, avec d'autres thèmes notables comme le développement durable. La politique de prévention des maladies du gouvernement du Québec englobe des sujets comme l'utilisation et l'intendance des antimicrobiens et la santé mentale, deux dossiers transversaux dans lesquels le MAPAQ est très impliqué. Le Centre québécois sur la santé des animaux sauvages s'intéresse lui aussi à Une seule santé dans une perspective environnementale et faunique, par exemple pour l'élimination des carcasses. Il reste du travail à faire, mais le MAPAQ continue d'intégrer Une seule santé, et depuis peu Un seul bien-être, dans ses buts et priorités au moyen d'efforts concertés sur les maladies zoonotiques comme la COVID-19 et Salmonella Enteritidis. Le Québec est l'exemple d'une province canadienne qui travaille et qui continuera de travailler activement à améliorer l'approche Une seule santé dans divers secteurs d'activité humains, animaux et environnementaux.

Priorités récentes et progrès actuels

Des groupes provinciaux de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario travaillent selon un prisme Une seule santé depuis quelques années. Le ministère ontarien de l'Agriculture (**MAAARO**) s'efforce d'établir des liens avec le ministère ontarien de la Santé en vue de créer une image plus complète des répercussions des maladies dans tous les domaines de la santé dans la province. Depuis un an, le MAAARO se concentre beaucoup plus sur Une seule santé et applique ce prisme à la résolution de problèmes avec des groupes du Ministère et d'autres ressources. Il a collaboré, entre autres, à des activités de planification et d'intervention liées au SRAS-CoV-2 chez les visons et les chevreuils, à la maladie débilitante chronique, à la rage canine et à l'influenza aviaire. .

Shauna Mellish et Dre Jill Wood du gouvernement de l'Î.-P.-É. ont parlé de leur attention récente à Une seule santé comme d'un prisme à travers lequel elles étudient les problèmes émergents, plutôt que comme un sujet d'intérêt en soi. La cartographie de l'influenza aviaire est un bon exemple de la façon dont on applique Une seule santé à l'Î.-P.-É. Des collègues du secteur de la faune ont coordonné l'élaboration de cartes qui montrent que la gestion de la gale verruqueuse, une maladie de la pomme de terre, pourrait avoir des incidences sur le risque de maladie dans les populations d'oiseaux sauvages. Les cartes montrent que

l'élimination des récoltes infectées par l'épandage des résidus de récoltes de pommes de terre dans des champs à proximité d'exploitations d'élevage commerciales pourrait en fait causer un problème chez les oiseaux sauvages et accroître le risque de maladies animales en faisant augmenter la susceptibilité et l'exposition des populations d'oiseaux à l'influenza aviaire. Cet exemple visionnaire montre clairement l'interdépendance des humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement par le biais de la production alimentaire humaine, des déchets environnementaux et des maladies animales.

des représentantes sans pareil du potentiel d'Une seule santé dans l'industrie agricole. La santé des abeilles est toutefois affectée par l'utilisation des pesticides et des fongicides; la santé environnementale et la durabilité sont donc d'importants facteurs pour leur survie. L'approche Une seule santé n'était pas une priorité proclamée du CCM par le passé, mais elle est maintenant appliquée aux priorités passées et futures étant donné la nature de l'industrie. Le CCM présente des possibilités actuelles et futures pour ce qui est d'Une seule santé et aimerait contribuer aux progrès dans ce domaine à partir de maintenant.

Une seule santé : regard vers l'avenir

Le Conseil canadien du miel (CCM) présente des possibilités pour ce qui est d'Une seule santé. De par leur nature même, la filière du miel et le groupe de l'industrie représentent les trois grands volets d'Une seule santé : humain, animal et environnemental. On sait que les abeilles sont une espèce clé de voûte du milieu naturel vu leur rôle dans la pollinisation nécessaire à la production alimentaire, et que l'intérêt public et privé pour cette espèce a fait des abeilles le visage de la durabilité écologique et de la pollinisation mondiale. Les abeilles et les espèces connexes existent à l'intersection de la santé humaine, animale et environnementale, ce qui en fait



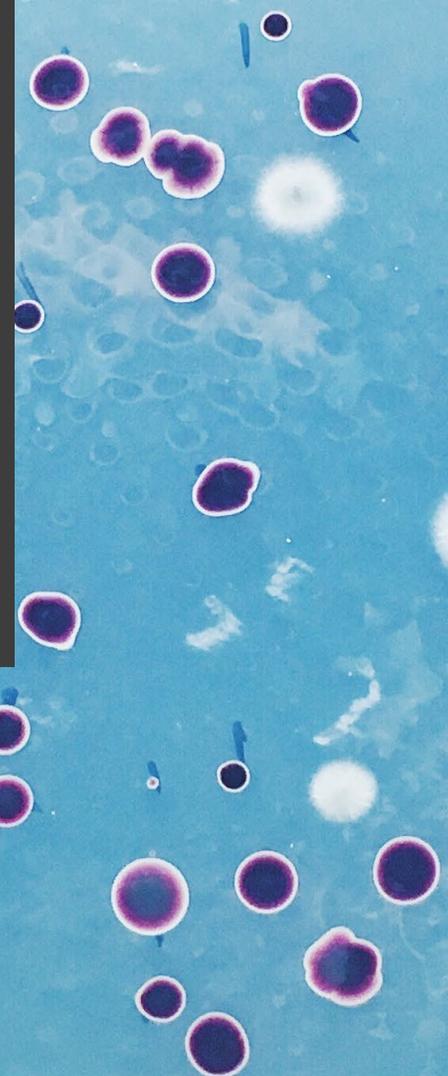
Canadian Honey Council



Utilisation et intendance des antimicrobiens et résistance antimicrobienne

Thème 7

Les antimicrobiens jouent un rôle essentiel dans l'agriculture animale : ils contrôlent les maladies et préviennent les problèmes de bien-être. Cependant, la résistance antimicrobienne (RAM) est un problème mondial qui découle de l'utilisation des antimicrobiens chez les êtres humains et les animaux. Bien documentée, la RAM constitue une menace importante pour la médecine moderne. Les acteurs de l'agriculture animale qui emploient des antimicrobiens importants sur le plan médical (de catégorie I, II ou III selon la nomenclature de Santé Canada) doivent élaborer des stratégies et des programmes encourageant l'utilisation appropriée des antimicrobiens pour qu'ils demeurent efficaces chez les animaux et les êtres humains. Les fermes peuvent réduire leur consommation d'antimicrobiens en adoptant des stratégies de prévention des infections et de lutte contre les maladies. Les Producteurs de poulet du Canada et SAC, en collaboration avec de nombreux partenaires en santé des animaux, ont fait de grandes avancées dans la lutte contre l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne.





Promouvoir l'intendance par des politiques proactives : réussites de la Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens des Producteurs de poulet du Canada



Élaboration de la Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens

Reconnaissant l'importance critique de faire une utilisation responsable des antimicrobiens et de réduire cette utilisation, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont activement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur [Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens](#) afin de surveiller, de contrôler et d'appuyer la réduction de l'utilisation des antimicrobiens dans les fermes avicoles du Canada. Cette stratégie a été élaborée au cours des 10 dernières années en collaboration avec les partenaires de l'industrie : l'Association nationale de nutrition animale du Canada, la Fédération canadienne des couvoirs, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, les Éleveurs de dindon du Canada et l'Association canadienne des vétérinaires aviaires.

Les piliers de la Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens des PPC sont : 1) la définition de l'utilisation des antimicrobiens; 2) l'examen et l'analyse des tendances de la résistance antimicrobienne; 3) l'évaluation des pratiques de gestion exemplaires; 4) la mise au point de contrôles pour l'utilisation des antimicrobiens et la réduction de cette utilisation; 5) la sensibilisation à la résistance antimicrobienne et à l'utilisation des antimicrobiens; et 6) la recherche sur les options de rechange aux antimicrobiens.

Principales réussites et leçons retenues

Grâce à la Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens, les PPC ont réussi à éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I (de la plus haute importance pour la médecine humaine) et de catégorie II (très importants pour la médecine humaine) dans la production canadienne de poulet. L'efficacité de l'initiative a été

démontrée par le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA). De plus, les PPC se sont engagés à éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie III (d'une importance moyenne pour la médecine humaine). Cet engagement vise un seul antibiotique, la bacitracine, seul antimicrobien de catégorie III à être utilisé en prophylaxie dans la production de poulet. Pour que des produits et des approches de rechange soient en place en prévision de ce changement, les PPC ont prolongé le délai au bout duquel ils réévalueront l'élimination de l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie III. Le secteur adoptera ainsi une approche responsable et pragmatique pour réduire l'utilisation des antimicrobiens. De telles réductions contribuent à limiter l'émergence de bactéries antibiorésistantes, ce qui profite à la fois au secteur du poulet et à la santé publique en général, vu l'importance de ces médicaments pour traiter les infections humaines.

Regard vers l'avenir

La Stratégie des PPC, qui vise tous les poulets élevés au Canada, fonctionne conjointement avec le Cadre d'action pancanadien pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens et optimiser leur utilisation, un document du gouvernement fédéral, et s'articule autour de trois éléments : la surveillance, l'intendance et la recherche. À l'avenir, les PPC continueront de faire fond sur leur Stratégie et leurs réussites en finançant de la recherche pour mieux comprendre les impacts de la santé intestinale et pour mettre au point des options de rechange aux antimicrobiens et des vaccins. La réussite de la Stratégie des PPC jusqu'à maintenant montre la valeur de la collaboration, de la sensibilisation et de la recherche pour l'élaboration et la mise en œuvre de changements à l'échelle d'une industrie.



D'Une seule santé à l'intendance : synergies et soutien entre les secteurs de la santé humaine et animale



Santé animale Canada (SAC), les associations de producteurs d'animaux d'élevage, les gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux, les médecins vétérinaires, les fabricants de produits pharmaceutiques vétérinaires et d'autres acteurs de l'agriculture animale font preuve d'initiative depuis des années en posant des gestes pour réduire l'utilisation des antimicrobiens et lutter contre la résistance antimicrobienne.

Principales réussites et leçons retenues

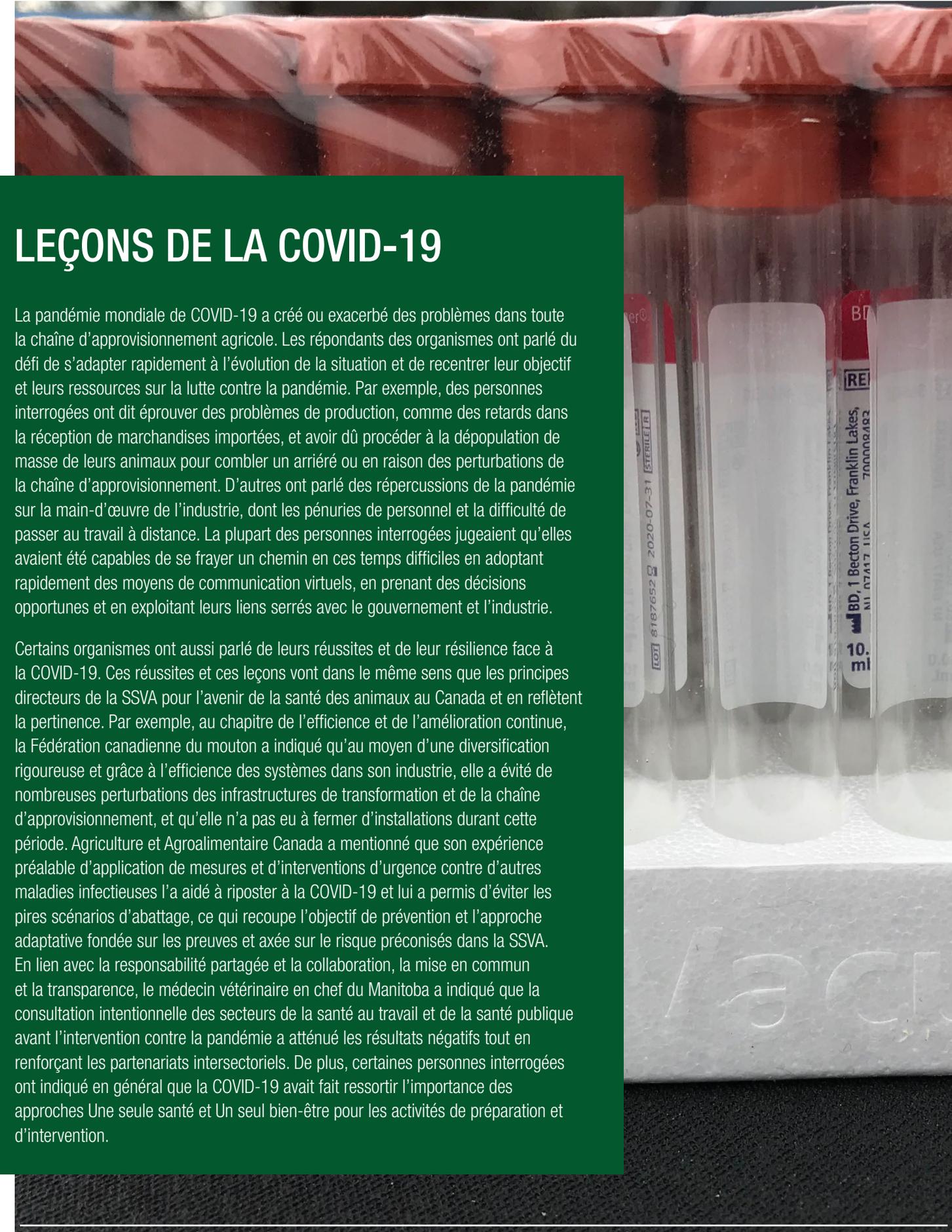
Depuis quelques années, le secteur agricole subit de plus en plus de pressions à aborder l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne. Une foule d'initiatives contribuent à trouver des solutions, à favoriser les communications entre les producteurs et les médecins vétérinaires, à réduire les risques de maladies et à encourager l'utilisation appropriée des antimicrobiens. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collabore avec ces deux groupes dans le but de trouver des solutions, en favorisant une interprétation commune de la RAM chez les praticiens de la médecine humaine et vétérinaire et en adoptant la mentalité selon laquelle « nous avons tous un rôle à jouer ». SAC a joué un rôle de coordination important en promulguant le [Cadre d'action pancanadien](#) auprès de ses partenaires en santé des animaux. Plus précisément, SAC a aidé à définir le niveau de référence des activités d'intendance des antimicrobiens en cours dans le domaine de l'agriculture animale, y compris les activités de communication et de sensibilisation, et a activement défendu des modifications réglementaires visant à établir des contraintes et des contrôles sur les antimicrobiens importés en vertu des dispositions régissant l'importation pour usage personnel et l'importation des ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA). L'Institut canadien de la santé animale (ICSA), en particulier, a contribué aux progrès dans les dossiers de l'importation pour usage personnel et de l'importation des IPA et à l'accroissement de la surveillance de l'UAM, en plus d'améliorer la collaboration avec les acteurs et de veiller au respect des bonnes pratiques de fabrication (BPF) des ingrédients. Les groupements de producteurs d'animaux d'élevage ont commencé à diffuser à grande échelle des messages sur l'utilisation responsable des antimicrobiens, à élaborer des outils dans le cadre des programmes d'AQ à la ferme pour stimuler l'utilisation responsable et le recours rapide aux médecins vétérinaires de troupeaux afin d'élaborer des stratégies adaptées pouvant réduire l'UAM sans compromettre le bien-être animal. SAC a

aussi recommandé que les groupements de producteurs d'animaux d'élevage ajoutent l'UAM et la RAM à leurs priorités de recherche pour appuyer le secteur. L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) a assumé un rôle directeur en élaborant activement des outils d'intendance de l'UAM pour les médecins vétérinaires et en aidant les associations provinciales de médecins vétérinaires et les gouvernements provinciaux à élaborer et à offrir des séances d'information sur les modifications réglementaires et sur des sujets liés à différentes filières animales, comme celle des abeilles, où il pourrait y avoir des lacunes dans les ressources vétérinaires. Enfin, SAC a contribué à encourager les groupements de producteurs et les provinces à participer au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA), par l'entremise du réseau de l'UAM/RAM du SCSSA, pour mieux surveiller les effets des approches d'intendance nouvellement mises en œuvre et pour s'impliquer dans la surveillance permanente de l'UAM. D'autres renseignements sur ces activités, et sur celles des principaux partenaires canadiens, figurent dans un rapport publié en 2019 : « [L'intendance des antimicrobiens chez les animaux destinés à l'alimentation au Canada : progrès réalisés à l'égard des recommandations et activités des acteurs](#) ».

Regard vers l'avenir

Comme dans beaucoup d'industries, la pandémie de COVID-19 a ralenti les progrès sur le front de la RAM au Canada. Les partenaires canadiens en santé des animaux devront désormais s'efforcer de remobiliser les acteurs et d'entretenir la conversation sur la RAM pour continuer d'avancer. L'un des principaux objectifs à cet égard est de faire de la RAM une grande priorité pour tous les acteurs de l'industrie et de poursuivre le fructueux travail accompli dans les dernières années dans les dossiers de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance antimicrobienne.





LEÇONS DE LA COVID-19

La pandémie mondiale de COVID-19 a créé ou exacerbé des problèmes dans toute la chaîne d'approvisionnement agricole. Les répondants des organismes ont parlé du défi de s'adapter rapidement à l'évolution de la situation et de recentrer leur objectif et leurs ressources sur la lutte contre la pandémie. Par exemple, des personnes interrogées ont dit éprouver des problèmes de production, comme des retards dans la réception de marchandises importées, et avoir dû procéder à la dépopulation de masse de leurs animaux pour combler un arriéré ou en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. D'autres ont parlé des répercussions de la pandémie sur la main-d'œuvre de l'industrie, dont les pénuries de personnel et la difficulté de passer au travail à distance. La plupart des personnes interrogées jugeaient qu'elles avaient été capables de se frayer un chemin en ces temps difficiles en adoptant rapidement des moyens de communication virtuels, en prenant des décisions opportunes et en exploitant leurs liens serrés avec le gouvernement et l'industrie.

Certains organismes ont aussi parlé de leurs réussites et de leur résilience face à la COVID-19. Ces réussites et ces leçons vont dans le même sens que les principes directeurs de la SSVA pour l'avenir de la santé des animaux au Canada et en reflètent la pertinence. Par exemple, au chapitre de l'efficacité et de l'amélioration continue, la Fédération canadienne du mouton a indiqué qu'au moyen d'une diversification rigoureuse et grâce à l'efficacité des systèmes dans son industrie, elle a évité de nombreuses perturbations des infrastructures de transformation et de la chaîne d'approvisionnement, et qu'elle n'a pas eu à fermer d'installations durant cette période. Agriculture et Agroalimentaire Canada a mentionné que son expérience préalable d'application de mesures et d'interventions d'urgence contre d'autres maladies infectieuses l'a aidé à riposter à la COVID-19 et lui a permis d'éviter les pires scénarios d'abattage, ce qui recoupe l'objectif de prévention et l'approche adaptative fondée sur les preuves et axée sur le risque préconisés dans la SSVA. En lien avec la responsabilité partagée et la collaboration, la mise en commun et la transparence, le médecin vétérinaire en chef du Manitoba a indiqué que la consultation intentionnelle des secteurs de la santé au travail et de la santé publique avant l'intervention contre la pandémie a atténué les résultats négatifs tout en renforçant les partenariats intersectoriels. De plus, certaines personnes interrogées ont indiqué en général que la COVID-19 avait fait ressortir l'importance des approches Une seule santé et Un seul bien-être pour les activités de préparation et d'intervention.

PRIORITÉS ET OBJECTIFS FUTURS

À l'avenir, les organismes du gouvernement, de l'industrie et des milieux de la recherche et de l'enseignement poursuivront le travail qui se fait déjà sur de nombreux sujets susmentionnés tout en accentuant d'autres domaines d'importance, comme les changements climatiques et la durabilité. Les réussites en santé et bien-être des animaux au Canada décrites plus haut offrent un bref aperçu des réalisations notables des groupes de l'industrie tout en mettant en évidence le travail qu'il reste à faire dans de nombreux domaines du secteur agricole. Les futurs objectifs de travail décrits ci-après seront dorénavant des priorités communes à bien des groupes de l'industrie, du gouvernement et des milieux universitaires.

MESURES ET INTERVENTIONS D'URGENCE



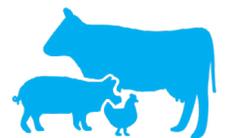
Des progrès et des réalisations considérables ont été accomplis au chapitre des mesures et interventions d'urgence, mais c'est un sujet qui ne cesse d'évoluer et qui continuera de mobiliser les ressources de nombreux organismes. Les buts organisationnels les plus courants à cet égard sont, entre autres, de bien se préparer à contrer les menaces comme la PPA, l'IA, la fièvre aphteuse et d'autres maladies animales notables. La planification des interventions dans ce but inclut la construction de structures de communication, d'ordonnement des opérations et de protocoles d'action au sein des organismes; l'établissement de voies de communication entre tous les groupes de l'industrie; la définition des mesures à prendre pour la dépopulation des animaux et l'élimination des carcasses; et la salubrité des aliments et la sécurité alimentaire. Les progrès et les actions mentionnés dans le présent rapport illustrent une partie de ce que les organismes ont accompli aux chapitres de la préparation et de l'intervention face aux situations d'urgence; toutefois, d'après les leçons retenues, il y a à la fois des possibilités à exploiter et des lacunes à combler dans les plans d'intervention. Les domaines comme la salubrité des aliments, les impacts des maladies sur les producteurs, les communications à tous les niveaux de l'industrie et les plans d'intervention d'urgence continueront d'être des thèmes prédominants.

Dans ce même domaine, la traçabilité, la biosécurité et la

surveillance ont été le plus souvent mentionnées comme des mesures à prendre en priorité par les organismes afin d'être mieux préparés à faire face aux urgences. Citons à ce sujet le travail de collaboration entre les associations de producteurs laitiers, de porcs et de moutons, sous l'égide de l'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB), pour calculer les contributions annuelles de l'industrie à la traçabilité, à la biosécurité et à la santé animale. Une modélisation de l'ACIA a montré qu'une écloison de fièvre aphteuse dans des régions où il y a de nombreuses exploitations d'élevage représenterait l'un des pires scénarios pour le Canada et nécessiterait entre 1,9 et 2,7 millions de doses de vaccins contre la fièvre aphteuse. Il est estimé qu'une écloison à grande échelle de fièvre aphteuse pourrait amputer de 65 milliards de dollars le produit intérieur brut (PIB) du pays. Le travail de l'ACEB vise la création concertée d'une banque de vaccins nationale contre la fièvre aphteuse par l'industrie et le gouvernement pour atténuer un tel risque.

La surveillance continue des maladies animales émergentes est une priorité future pour de nombreux organismes, surtout avec les changements climatiques, les mouvements de populations humaines et animales et le commerce international qui modifient les tendances de survenue et de propagation des maladies.

BIEN-ÊTRE ANIMAL, ASSURANCE DE LA QUALITÉ ET CODES DE PRATIQUES



Le bien-être animal compte encore parmi les principaux objectifs et priorités des organismes, au-delà des progrès accomplis ces dernières années. Grâce aux programmes d'AQ et aux codes de pratiques, ils peuvent continuer d'accorder la priorité à la santé et au bien-être des animaux et aux mesures à prendre pour que toutes les espèces d'animaux d'élevage du Canada reçoivent les meilleurs soins. Des plans intégrés de santé et de bien-être des animaux continuent d'être élaborés dans tout le pays pour de nombreuses espèces. Les mesures futures incluent par exemple les effets de l'utilisation des pesticides et des fongicides sur la santé des abeilles, les exigences et les règlements de transport sans cruauté des bovins, et la reconnaissance des équidés comme une espèce agricole en raison de leur contribution importante au PIB agricole du Canada. L'élaboration, la popularité, l'évaluation, la diffusion et la promotion des programmes d'AQ se poursuivront dans la plupart des filières de l'élevage, ainsi que les efforts pour obtenir la reconnaissance gouvernementale de leurs programmes de soins aux animaux.

La révision des codes de pratiques est une grande priorité dans bien des filières, et les codes élaborés selon le processus du CNSAE sont examinés tous les cinq ans et révisés tous les dix ans. Des modifications au code pour les porcs et le parachèvement du travail sur le code pour le transport sont en cours et continueront de représenter d'importants domaines d'activité. Les codes de pratiques demeurent un élément clé, surtout pour ce qui est de l'évaluation, car ils donnent des garanties et renforcent la confiance du public envers les produits canadiens d'origine animale. Dans le monde de la recherche et de l'enseignement, il est également prévu de s'intéresser de près à l'élaboration et à l'amélioration des codes et d'y jouer un rôle essentiel. De grandes avancées ont été faites et continueront de l'être en amenant des groupes divers à travailler ensemble à l'objectif commun d'améliorer la santé et le bien-être des animaux grâce aux codes de pratiques.

UNE SEULE SANTÉ ET UN SEUL BIEN-ÊTRE



La santé mentale, particulièrement celle des agriculteurs et des médecins vétérinaires, est d'une importance fondamentale dans la planification d'avenir de nombreux groupes. Le recours aux concepts d'Une seule santé et d'Un seul bien-être pour améliorer et prioriser le bien-être mental des producteurs a été cité comme l'une des principales mesures à prendre par certains groupes, comme l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et l'ACIA. Certains en ont parlé dans le contexte du soutien à donner aux producteurs lors d'une intervention d'urgence, par exemple s'il faut abattre des animaux par compassion lors d'une éclosion de PPA dans le secteur porcin canadien. D'autres ont dit vouloir trouver des moyens d'atténuer les problèmes de santé mentale et de bien-être mental en général dans le secteur agricole. De nombreuses personnes interrogées avaient en commun le désir clair d'aider les industries animales à aborder la santé mentale.

L'approche Une seule santé a elle aussi été citée comme un concept qui nécessite plus d'attention et qu'il faudrait mieux intégrer. Les participants des gouvernements fédéral et provinciaux s'attendent à ce que l'approche Une seule santé gagne en popularité pour améliorer les communications, aborder le manque de ressources et trouver des moyens novateurs de résoudre des problèmes complexes. Les partenaires des milieux de l'enseignement et de la recherche continueront d'enseigner, de former, d'étudier et d'élaborer des programmes à travers le prisme d'Une seule santé. D'autres groupes de l'industrie, comme le Conseil canadien des registraires vétérinaires (CCRV), ont explicitement exprimé le souhait d'adopter l'approche Une seule santé; ils ont des objectifs particuliers pour mieux tirer parti de la conversation entre la santé vétérinaire/animale et la santé publique. Pour l'avenir, le CCRV

voudrait vraiment explorer des démarches concertées pour aborder les problèmes de santé et de bien-être des humains et des animaux dans les communautés autochtones. Notons que c'est la seule fois où les communautés autochtones ont été mentionnées dans le cadre du projet.

UTILISATION ET INTENDANCE DES ANTIMICROBIENS ET RÉSISTANCE ANTIMICROBIENNE



De nombreux groupes et organismes de l'industrie reconnaissent l'importance de poursuivre le travail positif qui se fait dans le domaine de l'intendance des antimicrobiens. La résistance antimicrobienne est et restera un axe prioritaire d'intervention pour divers organismes. Plusieurs personnes interrogées ont dit qu'elles s'attacheront à améliorer le contrôle et la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, à créer des stratégies de réduction de l'UAM dans leur groupement de producteurs et à travailler en collaboration avec les partenaires du gouvernement et de l'industrie à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des vaccins, des médicaments et des options de rechange aux médicaments. De nombreuses personnes interrogées ont aussi indiqué qu'elles réclameront dorénavant plus de coordination et de soutien de la part de Santé animale Canada, ainsi qu'une activité et une participation accrues au Plan d'action pancanadien lorsqu'il sera publié.

PROBLÈMES DE CAPACITÉ ET PÉNURIES DE PERSONNEL EN MILIEU VÉTÉRAIRE



On s'inquiète de plus en plus du manque de capacité vétérinaire au Canada. Les pénuries de personnel vétérinaire sont devenues un grave problème pour bien des partenaires en santé des animaux. L'ACMV, les Technologues et techniciens vétérinaires enregistrés du Canada (TTVEC) et les associations de médecins vétérinaires pour différentes espèces se concentrent particulièrement sur ce problème, tout comme le monde de l'enseignement de la médecine vétérinaire. Le sujet est aussi ressorti de nos entretiens avec les représentants nationaux des groupes du monde de la recherche et de l'enseignement et du gouvernement, car il est directement lié à la santé et au bien-être des animaux et à la sécurité alimentaire. La pénurie touche à la fois la médecine vétérinaire des petits et des grands animaux, mais elle est plus importante du côté du gros bétail. De plus, des personnes interrogées ont fait remarquer que les médecins vétérinaires équins sont souvent oubliés dans les conversations sur ce sujet. Notons que le problème n'est pas que le domaine est moins attirant, mais plutôt que le Canada a du mal à conserver ses médecins vétérinaires dans le secteur des grands animaux. Les problèmes de santé mentale dans le monde vétérinaire sont un facteur, car de nombreux praticiens sont victimes

d'épuisement professionnel, manquent de personnel, manquent d'appui et ont des responsabilités qui dépassent leurs capacités. Il est clair cependant qu'il existe toute une gamme d'obstacles sociaux, économiques et structurels qui contribuent au problème. Des efforts considérables sont consacrés à les résoudre dans beaucoup d'autres pays du monde, et il est clair que les partenaires canadiens en santé des animaux seront dorénavant massivement impliqués.

Il est bon de souligner qu'en dehors du présent examen stratégique de la SSSA, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a mentionné ce thème récemment en déclarant que le manque de capacité et les pénuries de personnel en milieu vétérinaire sont liés aux pénuries de main-d'œuvre généralisées au Canada. Les soins quotidiens à l'appui de la santé et du bien-être des animaux en souffriront, car il y a des pénuries de main-d'œuvre dans tout le secteur agricole canadien. Il sera plus difficile d'appliquer efficacement les plans et programmes de santé animale sans le personnel nécessaire pour respecter les exigences. Le CCRHA a créé un plan stratégique de croissance de la main-d'œuvre nationale en agriculture : le [Plan stratégique national sur la main-d'œuvre pour l'agriculture et la fabrication d'aliments et de boissons](#). On y trouve plusieurs stratégies pour soulager les pénuries de main-d'œuvre à court et à long terme. Par des efforts systématiques et des solutions bien pensées, le CCRHA entend faire des progrès en vue d'améliorer la capacité de main-d'œuvre dans l'industrie agricole au Canada.

LONGÉVITÉ DE L'INDUSTRIE ET DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE



La durabilité est un terme général qui peut englober de nombreux objectifs fondamentaux, dont la priorisation de la longévité de l'industrie et de l'environnement. La durabilité de l'industrie préoccupe certains groupes, comme l'Association canadienne du veau. Après avoir essuyé des pertes sur le marché du veau de lait en Ontario, ce groupe veut s'assurer à l'avenir que son secteur sera soutenu si le Canada s'adapte à l'évolution des marchés. Étant donné la connaissance et l'intérêt accrus du public pour l'agriculture canadienne, les organismes se sentent obligés de faire porter leurs efforts sur les effets environnementaux, comme les émissions de gaz à effet de serre (GES). La durabilité écologique est une priorité d'avenir pour bien des organismes, surtout dans les filières qui n'ont pas encore de normes sur ces questions. L'Association canadienne des éleveurs de bovins (ACEB) en est un bon exemple, elle qui est activement impliquée dans ce dossier depuis son adhésion à la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) en 2014. De futures études porteront sur certains aspects de la production agricole et du cycle de vie des animaux pour réduire les effets

environnementaux des changements climatiques. L'acceptabilité sociale et la confiance du public envers tous les aspects des productions animales sont importantes, et les groupes de l'industrie reconnaissent qu'en garantissant des pratiques agricoles durables sur le plan de l'environnement, ils peuvent favoriser des relations positives avec les consommateurs.

L'Association des facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire continuera de prioriser le [projet sur le rendement agroalimentaire](#) sur lequel elle se concentre depuis plusieurs années. Les doyens des principaux collèges de médecine vétérinaire et d'agriculture du Canada participent à ce projet, qui porte sur les aspirations du pays en ce qui concerne la durabilité de son système alimentaire, y compris ses liens avec la santé et le bien-être des animaux. Le projet constitue un point de référence pour cerner les lacunes et les possibilités, ainsi que les futurs domaines de recherche et d'emploi dans les universités. Il montre clairement comment les partenaires des milieux de la recherche et de l'enseignement pourront appuyer l'industrie et le gouvernement.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les changements climatiques sont devenus une préoccupation majeure pour beaucoup d'organismes – et continueront de l'être. Il est de plus en plus question de durabilité, du système de production alimentaire canadien et de la salubrité des aliments avec la crise climatique qui ne cesse de frapper le secteur de l'élevage. Les récentes inondations et les incendies ravageurs en Colombie-Britannique ont montré que toutes les provinces et tous les secteurs d'activité doivent mieux se préparer aux phénomènes météorologiques exceptionnels et aux catastrophes naturelles. À l'avenir, les partenaires disent qu'ils continueront de chercher à mieux comprendre comment le personnel vétérinaire peut contribuer aux mesures et interventions face aux catastrophes climatiques. L'industrie de l'agriculture et de l'élevage reconnaît les impacts que les changements climatiques peuvent avoir sur la santé et le bien-être, et elle agira en y accordant la priorité et en exploitant les liens et les domaines de travail existants liés à la gestion des urgences zoonosaires.



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AVENIR

La SSVA est censée proposer une vision concertée pour aborder et prévenir les risques nouveaux et émergents pour la santé des végétaux et des animaux au Canada. Son intention première est de galvaniser ses partenaires autour de cette vision commune et d'une série d'objectifs pour qu'il y ait au Canada une démarche intégrée de protection de la santé des végétaux et des animaux. Ce faisant, la SSVA a cherché à fournir une orientation stratégique pour obtenir des améliorations soutenues, essentielles à la démarche canadienne, renforcer et coordonner les efforts, cerner les priorités et les actions concrètes et positionner les partenaires pour qu'ils puissent s'améliorer continuellement et s'adapter à l'évolution des risques, des besoins et des capacités.

Cinq ans après sa mise en route, beaucoup de choses ont changé. Selon nos entretiens avec les partenaires clés, l'élaboration de la SSVA a été en soi un bon exercice de planification et d'orientation stratégique. De nombreux partenaires du gouvernement et de l'industrie considèrent aujourd'hui que la Stratégie reflète bien les principaux aspects sur lesquels ils travaillent, individuellement et collectivement. Elle n'est pas systématiquement consultée, et elle ne tient pas chaque organisme responsable d'activités particulières, mais beaucoup ont indiqué que ce document d'orientation traite de la vision globale, des principes directeurs et des grandes priorités sur lesquels le secteur canadien de la santé des animaux doit se concentrer.

Plusieurs questions se posent encore : Comment la gestion de la santé des animaux au Canada pourrait-elle être améliorée? Quelles leçons avons-nous retenues de cet exercice? Et quel devrait être l'avenir de la SSVA?

OCCASIONS À SAISIR ET LEÇONS RETENUES

Coordination

La SSVA confie clairement au Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (aujourd'hui Santé animale Canada) la responsabilité de coordonner la mise en œuvre du volet « animaux » de la Stratégie. Elle indique aussi que la coordination est essentielle pour réduire les chevauchements et les lacunes et faire en sorte que le secteur soit capable

de s'adapter à l'évolution des besoins et des capacités. Nos entretiens ont mis en lumière deux grands défis et des occasions à saisir dans le contexte de la coordination.

Premièrement, on nous a dit que bien que SAC ait assumé la responsabilité de coordonner le volet « santé des animaux » de la Stratégie, aucune ressource particulière ne lui a été fournie pour jouer ce rôle. Au cours des cinq dernières années, SAC a considérablement étendu son champ d'action et accru son personnel, son financement, et ses fonctions, mais l'absence de ressources spécifiquement consacrées à la coordination des activités liées à la SSVA l'empêche de jouer un rôle plus prépondérant. Il importe de signaler que le CNSBEAE a probablement été choisi à l'origine en raison de sa position unique dans le paysage national de la santé des animaux, et que beaucoup de ses activités d'alors (son forum annuel, ses projets stratégiques et ses chantiers, comme l'utilisation et l'intendance des antimicrobiens, la préparation aux urgences et les nouveaux enjeux) étaient liées à la vision et aux objectifs globaux de la Stratégie. Par contre, le Conseil n'avaient pas assez de ressources pour accepter un tel rôle, vu son budget de fonctionnement serré. Les buts et objectifs de la SSVA sont globaux, et une supervision et une coordination véritables de tous les partenaires canadiens représentent une tâche colossale. Il était donc probablement irréaliste de s'attendre à ce que SAC puisse assumer sans problème le rôle de coordination nécessaire à la mobilisation ciblée et soutenue des partenaires canadiens autour des objectifs, des projets explicites et des aires de travail de la SSVA, et qu'elle demande des comptes aux partenaires nationaux et provinciaux sur des rôles et des livrables particuliers.

Les partenaires ont aussi indiqué que la SSVA est rédigée selon une perspective très générale et de haut niveau. Elle offre donc un encadrement utile autour d'une vision à long terme, mais il lui manque certains éléments réalisables/opérationnels nécessaires au soutien d'activités ciblées. Plus précisément, les partenaires ont fait remarquer qu'il serait utile que la SSVA définisse précisément les activités et les mesures à prendre par les partenaires, ainsi que des indicateurs de résultats ou mesures d'évaluation pour en comprendre les impacts. Encore une fois, il aurait peut-être été possible d'opérationnaliser la SSVA de façon plus coordonnée avec des ressources plus spécialisées.

Collaboration

La SSVA souligne l'importance de renforcer et de coordonner

les efforts de tous les partenaires pour garantir la cohésion, maximiser les synergies et réduire le travail en double, les chevauchements et les lacunes. SAC a été le catalyseur de discussions multilatérales ainsi qu'un important intermédiaire entre le gouvernement et l'industrie. Les activités comme le forum annuel réussissent clairement à mobiliser la grande communauté de la santé et du bien-être des animaux du Canada autour des priorités essentielles et des questions émergentes. L'un des principaux constats de nos entretiens avec les partenaires était qu'il faudrait davantage consulter et collaborer avec certains secteurs et partenaires. À titre d'exemple, par le passé, SAC s'est beaucoup concertée avec le gouvernement et l'industrie, mais beaucoup moins avec les partenaires du milieu de la recherche et de l'enseignement. C'est peut-être une occasion manquée, car le Canada possède une capacité de recherche considérable, avec de nombreux établissements et collèges de réputation mondiale qui travaillent sur les priorités de la santé et du bien-être des animaux. Nos partenaires de ces milieux sont particulièrement bien placés pour explorer les nouveaux enjeux et éclairer les orientations futures en produisant de nouvelles connaissances et des données probantes, toutes choses qui sont appréciées par les membres de SAC venant du gouvernement et de l'industrie. Les facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire ont exprimé un fort désir d'être plus impliquées à l'avenir, et des efforts déployés en ce sens par SAC favoriseraient certainement une plus grande collaboration, telle que définie dans la SSVA, en plus de bénéficier à tous les partenaires du secteur. Cela pourrait prendre la forme d'une participation à de futurs groupes de travail et comités, et de l'octroi d'un rôle plus officiel au monde de la recherche et de l'enseignement dans la structure de gouvernance de SAC.

Les représentants des groupements de producteurs d'espèces mineures au Canada, comme l'Association canadienne du veau et le Conseil canadien du miel, ont exprimé des sentiments semblables. Bien que leur taille et leur envergure soient plus petites, ces organismes aimeraient être plus pleinement consultés et pris en considération dans les activités futures de SAC – qui gagnerait à l'avenir à mettre en œuvre un modèle collaboratif plus robuste et rassembleur pour dialoguer avec des partenaires de tout le secteur canadien de la santé des animaux.

Communication

L'une des activités de base essentielles à l'atteinte des résultats énumérés dans la SSVA est la communication cohérente et efficace avec tous les partenaires. Cette communication doit porter sur les activités en cours, les nouvelles possibilités, la discussion concertée des priorités essentielles et des questions émergentes, et les efforts pour comprendre les problèmes, les besoins et les intérêts des partenaires. De nombreuses personnes

interrogées ont indiqué que SAC a de bonnes communications avec elles sur les principaux chantiers et les questions d'intérêt national. Certains partenaires (p. ex. le monde de la recherche et de l'enseignement, les groupements de producteurs d'espèces mineures) ont toutefois fait remarquer que l'on pourrait en faire plus pour communiquer avec eux sur une base régulière. Un surcroît de transparence, des communications systématiques et un dialogue continu étaient considérés comme des occasions à saisir, surtout en ce qui concerne l'évolution de SAC. Il en va de même pour la SSVA. De nombreuses personnes interrogées jugeaient que la SSVA avait été élaborée et publiée sur Internet, mais mal communiquée par la suite. Beaucoup ont souligné que si la SSVA comporte des attentes et des responsabilités plus spécifiques quant à leur rôle, on aurait dû le leur faire savoir plus systématiquement. De toute évidence, la capacité de communiquer avec constance et efficacité avec une vaste gamme de partenaires du gouvernement, de l'industrie et des milieux universitaires du Canada nécessite des ressources, et SAC n'en possède pas suffisamment pour s'en acquitter comme il l'aurait fallu; cela représente une occasion à saisir pour SAC à l'avenir.

QUELLE EST LA SUITE DES CHOSES POUR LA SSVA?

La majorité des personnes interrogées ont souligné que la SSVA demeure un document utile de haut niveau qui rappelle aux partenaires canadiens la nécessité de collaborer dans le secteur de la santé des animaux. Certaines jugeaient inutile de faire d'autres efforts pour revoir ou actualiser ce document, tandis que d'autres pensaient que l'on pourrait en rehausser l'utilité en en faisant une feuille de route avec des mesures à prendre et des indicateurs de résultats pour chaque groupement de producteurs et chaque organisme gouvernemental. La plupart de ces personnes ont fait remarquer que pour cela, des ressources plus spécialisées devraient être fournies à SAC dorénavant pour lui permettre d'organiser convenablement des activités au niveau souhaité et de garantir ainsi le succès et la continuation, dans les orientations futures de SAC, des éléments généralement bien accueillis de la SSVA : ses principes directeurs, sa vision et ses objectifs.

VISION POUR SANTÉ ANIMALE CANADA ET CHAMPS D'ACTION POUR LA SSVA

En mariant les constats de la section précédente sur l'avenir de la SSVA et le fait que le Conseil est devenu Santé animale Canada, il semble que SAC est bien placée pour jouer un rôle directeur dans la coordination, la collaboration et la

communication avec tous les partenaires canadiens. À n'en pas douter, SAC semble se positionner pour devenir une collaboration public-privé pancanadienne qui donnera une structure officielle à la collaboration entre l'industrie, le gouvernement et le monde de la recherche et de l'enseignement, ce qui sera nécessaire à la mise en œuvre réussie des éléments de santé des animaux de la SSVA. Comme le montrent les résultats de notre évaluation, de nombreux partenaires entrevoient la possibilité pour SAC de se positionner pour prendre la vision stratégique, les principes directeurs et les principaux objectifs énumérés dans la SSVA et les intégrer dans sa planification stratégique en vue de faire évoluer son rôle, son envergure et son mandat dans le paysage canadien de la santé et du bien-être des animaux. En fait, certains partenaires ont fait remarquer que l'évolution de SAC est en soi un extrant potentiellement appréciable de la SSVA – ce qui laisse entendre que sans le terrain défriché par la SSVA, les discussions, la mobilisation et la réflexion originale qui ont forgé le concept de SAC n'auraient peut-être pas eu lieu.

En gardant à l'esprit cette stratégie intégrée de la SSVA et de SAC, on trouvera dans la section suivante un bref aperçu des cinq principaux domaines d'action énumérés dans la SSVA et d'éventuelles possibilités d'alignement avec les premiers résultats du plan stratégique récent de SAC.

Coordination à l'aide de partenariats

Au cours des cinq dernières années, SAC a assumé beaucoup plus de responsabilités qu'elle n'en avait à la publication de la SSVA. Ces dernières années, SAC s'est dotée de deux divisions claires (le CNSAE et le SCSSA), elle a promulgué de nombreux domaines de travail (Une seule santé et Un seul bien-être, la formation sur le transport sans cruauté des animaux d'élevage, l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne et d'autres questions émergentes), et elle s'est impliquée dans plusieurs projets clés (PPA, GUSA, CLT). Ces exemples montrent que SAC s'est ouverte à son rôle de coordination et de direction d'activités clés dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux. À l'avenir, elle devra consolider sa structure de gouvernance et son modèle opérationnel pour assurer une coordination, une collaboration et une communication efficaces avec les partenaires canadiens et aider le Canada à se préparer à relever les nouveaux défis de santé et de bien-être des animaux.

Un système fondé sur la prévention et défendu à l'aide d'une intervention et d'un rétablissement efficaces

Des investissements plus importants dans le renforcement de ces initiatives, et l'application de leurs leçons pour appuyer d'autres

secteurs et s'attaquer à de nouvelles questions émergentes, devront être une priorité stratégique pour SAC à l'avenir.

Collecte, analyse et échange de renseignements

Des activités similaires, et les priorités stratégiques énumérées plus haut, seront nécessaires pour respecter cette mesure de la SSVA. Il sera essentiel d'investir davantage dans l'amélioration de la surveillance des maladies par l'entremise du SCSSA pour faciliter la collecte continue des données pertinentes, leur analyse rapide afin de produire des résultats concrets, et la diffusion très large de ces résultats aux acteurs privilégiés. Pour que cet échange de renseignements ait un impact, il faudra aussi consolider la structure de gouvernance et le modèle opérationnel de SAC et voir à la confidentialité des données.

Favoriser les comportements désirés

Cette mesure est très générale, mais elle signifie avoir la capacité d'évaluer et de comprendre les questions actuelles et émergentes, les besoins et les capacités des parties en cause, puis de donner aux partenaires les moyens d'agir lorsqu'il est possible de le faire. À l'avenir, SAC devra se positionner stratégiquement pour jouer un rôle de coordination, de collaboration et de communication dans les grands domaines d'activité, notamment : la gestion des urgences, le bien-être animal, l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne et la surveillance des maladies. L'organisme doit aussi être suffisamment agile pour jouer un rôle de soutien dans d'autres dossiers émergents qui n'entrent pas dans ces catégories prédéfinies, comme les changements climatiques, la pénurie de personnel vétérinaire et la santé mentale. Ici encore, SAC devra d'abord consolider sa structure de gouvernance et son modèle opérationnel pour pouvoir se positionner comme il est indiqué.

Illustrer comment la SSVA aborde les défis au Système

Le présent rapport est la première tentative pour évaluer si les principes directeurs de la SSVA ont influencé les partenaires canadiens et la mesure dans laquelle ils ont favorisé le changement. À l'avenir, SAC aura intérêt à étudier la concordance des principes et des priorités stratégiques de la SSVA, à élaborer un ensemble de buts, d'objectifs, d'activités et de résultats escomptés plus axés sur les processus opérationnels, et à préparer des évaluations complémentaires pour en démontrer l'impact. La capacité pour SAC de parler de son propre impact et des difficultés qu'il reste à résoudre guidera dorénavant l'amélioration continue de son orientation stratégique et de ses rôles, responsabilités et obligations redditionnelles.

ANNEXE

ANNEXE 1 | COURRIEL DE CONTACT INITIAL ET INFORMATION DOCUMENTAIRE

Bonjour [nom du contact],

Bonne année! J'espère que vous allez bien.

Je vous écris pour vous demander de participer à un nouveau projet du Conseil.

Comme vous le savez peut-être, le Conseil est chargé de la coordination et de la communication d'informations sur les progrès réalisés au Canada dans le cadre du volet de santé des animaux de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA). Nous travaillons actuellement avec [ACER Consulting](#) à élaborer un rapport d'étape préliminaire pour le Conseil. Ce travail a fait l'objet de la [2e séance de notre forum annuel en novembre dernier](#). Vous trouverez ci-joint une vue d'ensemble de notre projet et de la SSVA. L'objectif est de mieux comprendre les impacts des principales activités menées par les membres du Conseil en lien avec la santé et le bien-être des animaux ces dernières années et d'en savoir plus sur les activités et aspirations futures de leur organisme respectif et sur leur concordance avec les objectifs de la SSVA et de Santé animale Canada.

Dans le cadre de ce projet, Steven Roche et Julia Saraceni d'ACER (mis en copie dans la présente) mènent des entretiens en profondeur avec des partenaires du gouvernement et de l'industrie. Voici la liste des questions qu'ils aimeraient vous poser. J'espère que vous et/ou quelqu'un de votre organisme voudrez bien avoir une conversation avec l'équipe d'ACER dans le cadre de ce projet?

Steven et Julia communiqueront avec vous pour programmer l'entretien et répondront certainement aux questions que vous pourriez avoir. N'hésitez pas non plus à me contacter directement si vous en avez d'autres.

À titre d'information documentaire pour cette séance, vous trouverez ci-joint l'ordre du jour, une vue d'ensemble de la SSVA et le résumé d'un nouveau projet du Conseil qui vise à élaborer un rapport d'étape national sur la santé des animaux.

Merci,

Melanie

ÉVALUATION ET COMPTE RENDU DES PROGRÈS RÉALISÉS EN SANTÉ ANIMALE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE SUR LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX



En quoi consiste le projet?

Créée en 2017, la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux (SSVA) présente une vision nationale pour aborder et prévenir les risques nouveaux et émergents pour la santé des végétaux et des animaux au Canada. Fondée sur le partenariat, la SSVA reflète l'engagement des gouvernements, de l'industrie, des milieux de l'enseignement et de la recherche et d'autres partenaires à protéger la santé des végétaux et des animaux. Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (**Conseil NSBEAE**) dirige la coordination et le compte rendu des progrès du Canada en santé animale en lien avec la SSVA. Pour ce qui est du compte rendu, le Conseil a établi un comité directeur de projet pour guider l'élaboration d'un rapport d'étape national sur la santé des animaux. La firme [ACER Consulting](#) a été recrutée pour aider le Conseil dans cette démarche.

Quels sont nos objectifs?

Les principaux objectifs de ce projet sont :

1. D'élaborer un rapport d'étape national sur la santé des animaux décrivant les activités, les réussites et les possibilités liées à la SSVA;
2. De sonder les acteurs sur la valeur et l'utilité de la SSVA afin d'orienter la planification, les politiques et les activités organisationnelles en lien avec la santé des animaux;
3. De faciliter des conversations entre les membres du Conseil et les acteurs de la santé et du bien-être des animaux pour favoriser un alignement stratégique en prévision de la transformation du Conseil NSBEAE en Santé animale Canada.

Pour poser des questions ou demander des précisions sur ce projet, veuillez contacter

Steven Roche, directeur et consultant principal d'ACER Consulting (519-830-2809; sroche@acerconsult.ca) ou

Julia Saraceni, agrégée de recherche, ACER Consulting, (647-523-1177; jsaraceni@acerconsult.ca).



Figure A1(1/2). Overview of PAHS project and goals sent to organization partners.

QU'EST-CE QUE LA STRATÉGIE SUR LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX ET DES ANIMAUX POUR LE CANADA?

Le Conseil National Sur la Santé et le Bien-être des Animaux D'élevage



Contexte

Un défi constant, pour les partenaires canadiens de la santé animale qui cherchent à protéger la santé des végétaux et des animaux, est qu'ils doivent répartir leurs ressources limitées entre de nombreuses activités de prévention et d'atténuation des risques, de préparation, d'intervention et de rétablissement. Pour renforcer leur approche globale et la pérenniser, ces partenaires doivent profiter des occasions d'utiliser leurs ressources collectives de façon plus efficace et efficiente.

La [Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux \(SSVA\)](#) pour le Canada présente une vision nationale pour aborder et prévenir les risques nouveaux et émergents pour la santé des végétaux et des animaux au Canada. Défendue par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et mise en œuvre pour la première fois en juillet 2017, la SSVA était l'un des principaux livrables du Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada. Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (**Conseil NSBEAE**) dirige la coordination et le compte rendu des progrès du Canada en santé animale en lien avec la SSVA. L'un des éléments clés de la SSVA est la notion de partenariat entre le gouvernement, l'industrie, les milieux de la recherche et de l'enseignement et les principaux groupes d'acteurs. La collaboration et la coordination entre ces partenaires, deux aspects clés de la stratégie, aideront à atteindre l'objectif d'améliorer la santé des animaux et des végétaux par la prévention et la gestion des risques.

Intention

Bien que des stratégies de santé des végétaux et des animaux aient existé séparément au Canada avant 2017, il était nécessaire de créer une stratégie cohésive pour aborder les principaux problèmes de santé et de bien-être des végétaux et des animaux; une stratégie qui complète (sans les reproduire) les activités de santé animale en cours. La SSVA a été créée en 2017 pour :

1. Cordonner les groupes d'acteurs concernés en vue de faciliter une approche cohésive à l'égard de la protection de la santé des végétaux et des animaux
2. Définir l'orientation des améliorations à apporter à l'approche actuelle de gestion des risques et de prévention des maladies
3. Cerner les besoins prioritaires en matière de santé des végétaux et des animaux et les mesures à prendre à court et à long terme
4. Diriger les efforts des partenaires pour qu'ils évoluent en fonction des changements des besoins, des risques et des capacités

Vision

La SSVA a été élaborée pour que les ressources végétales et animales du Canada soient protégées et qu'elles contribuent ainsi à la croissance économique et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

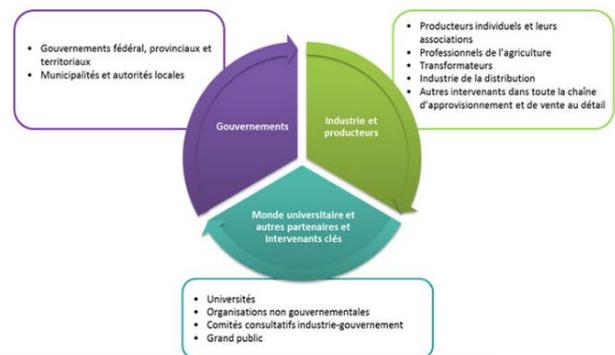


Figure A1(2/2). Overview of PAHS project and goals sent to organization partners.

ANNEXE 2 | QUESTIONS DES ENTRETIENS

Votre rôle dans la SSVA

1. Dites-nous ce que vous connaissez de la SSVA.
2. Vous ou votre organisme avez-vous participé à son élaboration? Si oui, comment?
3. Y a-t-il dans votre organisme une personne responsable de la SSVA (ou des activités liées à la SSVA)?
4. Quelle est la responsabilité de votre organisme? Quels comptes avez-vous à rendre sur les résultats énumérés dans la Stratégie?
5. Comment la SSVA a-t-elle éclairé/influencé votre organisme (planification, actions, priorités, politiques, collaborations, communication d'informations, accès au financement, etc.)? L'avez-vous consultée pour éclairer des plans ou activités particuliers?
6. À votre avis, quelle est la valeur de la SSVA pour votre organisme? Est-ce d'améliorer la santé et le bien-être des animaux au Canada?

Rappel des objectifs et des principes de la SSVA :

Objectif no 1 : Le Canada possède les renseignements et la sensibilisation nécessaires pour appuyer une gestion des risques axée sur l'avenir et des décisions fondées sur des données probantes.

Objectif no 2 : Le Canada possède un système complet, efficace et intégré qui prévient et qui gère de manière proactive les risques liés à la santé des végétaux et des animaux.

Objectif no 3 : Le Canada possède un système de santé des végétaux et des animaux solide et sensible qui appuie la croissance économique et la compétitivité des produits canadiens sur le marché.

Principes directeurs

- Accent sur la prévention
- Efficience et amélioration continue
- Démarche adaptative fondée sur les données probantes et les risques
- Responsabilité partagée
- Collaboration, partage et transparence

Priorités, activités et résultats de votre organisme sur le plan de la santé et de bien-être des animaux :

1. Quels ont été les 3 à 5 principaux sujets/questions de santé et de bien-être des animaux auxquels votre organisme a accordé la priorité au cours des 4 dernières années?
2. Quelles mesures particulières (politiques/programmes/pratiques) avez-vous prises pour aborder ces priorités?
3. À votre avis, quels ont été les 3 à 5 principaux énoncés de votre organisme quant à son impact sur la santé et le bien-être des animaux au cours des 4 dernières années? (p. ex. « Nous sommes mieux préparés à l'émergence de la PPA au Cana-

da »). De quoi êtes-vous le plus fiers?

3a. Comment savez-vous que vous avez réussi? Sur quelles preuves concrètes reposent ces énoncés?

3b. S'il y a lieu : Que faudrait-il faire de plus sous chacune de ces priorités?

APPENDIX 2 (CONTINUED): INTERVIEW QUESTIONS

4. Quelles ressources particulières pouvez-vous nous envoyer/indiquer pour aider à raconter votre histoire en matière de santé et de bien-être des animaux?

COVID, Une seule santé/Un seul bien-être et l'avenir

1. Quels impacts a eu la COVID sur les activités et/ou les résultats de votre organisme en matière de santé et de bien-être des animaux? Avez-vous retenu des leçons clés?
2. Quels impacts ont eu les concepts d'Une seule santé et d'Un seul bien-être sur la façon dont votre organisme aborde ses activités et/ou ses résultats en matière de santé et de bien-être des animaux?
3. À votre avis, quels seront les 3 à 5 principaux sujets/questions de santé et de bien-être des animaux auxquels votre organisme accordera la priorité au cours des 4 prochaines années?
4. Quel devrait être l'avenir de la SSVA?
5. Quel rôle jouera Santé animale Canada dans la santé et le bien-être des animaux au Canada à l'avenir?

